



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Procès-verbal du Conseil Consultatif

Vendredi 9 juillet, 18h à 21h

Samedi 10 juillet, 8h à 13h05

Dimanche 11 juillet, 8h à 12h40

Rencontre Zoom

Étaient présents:

Émile Ste-Marie
Eugénie-Laurence Fafard Drareni
Coralie Dallaire
Florence Provencher
Laurie-Ann Laveau
Samuel Gaudreau
Sarah-Élizabeth Morin
Sophie Bernard-Dion
Khuong-An La
Valérie Rivest
Dylan Bond
Alexanne Dubeau
Étienne Coutu

Étaient absents :

Horaire du Conseil consultatif

Vendredi 9 juillet

18h	Club droit et affaires
18h25	Tournoi des maîtres
18h50	Comité de droit fiscal
19h15	Comité de droit notarial
PAUSE/RATTRAPAGE 10 MIN	
19h50	Commission du développement durable

20h15	Festival de droit
20h40	Café de la Dissidence

Samedi 10 juillet

8h	Comité droit criminel et pénal
8h25	Comité Action sociale
8h50	Pro Bono
9h15	Comité Droit et féminisme
PAUSE/RATTRAPAGE 10 MIN	
9h50	Simulation des Nations Unies
10h15	Comité d'art et de musique
10h40	Le Verdict
11h05	Comité Droit de la santé
PAUSE/RATTRAPAGE 20 MIN	
11h50	Comité des Law Games
12h15	Comité du défilé de mode
12h40	Comité Droit et Enjeux des minorités visibles

Dimanche 11 juillet

8h	Comité du GRAAL
8h25	Comité Justice et enjeux autochtones
8h50	Bureau d'information juridique
9h15	Comité sociopolitique
PAUSE/RATTRAPAGE 10 MIN	

9h50	Comité des finissants et finissantes
10h15	Comité aux affaires professionnelles
10h40	Comité du Grand Maillet
11h05	Comité des débats face-à-face
PAUSE/RATTRAPAGE 20 MIN	
11h50	Avocats sans frontières
12h15	Enjeux du droit

Émile Ste-Marie, président de l'AED, propose l'ouverture du Conseil consultatif vers 18h, appuyé par Florence Provencher, vice-présidente aux affaires internes et secrétaire.

1. Club droit et affaires

Émile accueille Noémie Fargier, présidente du comité, et Virginie Trudelle, vice-présidente aux affaires externes. Il leur explique la procédure, c'est-à-dire de commencer par leur expliquer leur projet initial et d'ensuite discuter du budget. Il les invite à projeter leur projet initial à l'écran, ce que Noémie fait.

Noémie explique la différence de leur comité avec les années antérieures. Le seul point dont Émile aimerait discuter est un rappel concernant le fait que le CDAUL n'organise pas la course aux stages. Leur mandat est surtout d'informer les étudiants quant à la pratique du droit des affaires. La course aux stages entre dans le mandat de la vice-présidence aux affaires professionnelles, et non du CDAUL. Noémie répond en expliquant que certes, le comité n'organise pas les aspects techniques de la course aux stages, mais les étudiants qui participent à leurs événements participent normalement à la course. Ils ne veulent pas refuser de répondre aux questions des étudiants par rapport à la course, et ils souhaitent être un support pour eux. La ligne est donc difficile à tracer entre les deux comités. Ils ne veulent pas faire un guide de la course aux stages, mais ils trouvent que ce serait se mentir à soi-même de penser que leurs événements ne sont pas en lien avec la course. Les étudiants qui viennent à leurs événements souhaitent normalement faire du réseautage en vue de la course. Même si ce n'est pas leur mandat premier, ils considèrent qu'ils peuvent très bien être une source de support. Émile est d'accord, mais il souhaitait simplement rappeler que

leur mandat n'a de lien qu'avec le droit des affaires, et non les autres domaines de droit comme le Comité aux affaires professionnelles, et il voulait s'assurer aussi que l'information soit bonne et véridique si le CDAUL répond à des questions des étudiants.

Coralie Dallaire, vice-présidente aux affaires professionnelles, intervient pour dire qu'il faut concentrer l'information à un endroit. Les étudiants doivent savoir à qui poser leurs questions. Puisque c'est Coralie qui s'occupe de la course aux stages, si elle décide de changer quelque chose par rapport à cela et que le CDAUL n'est pas au courant, ce serait dommage de dire la mauvaise information à l'étudiant. Elle aimerait donc que Noémie redirige les questions des étudiants concernant la course vers elle. Émile donne comme exemple que si un étudiant vient voir Noémie pour lui demander quels sont les gros bureaux d'avocats en droit des affaires à Québec, cela entre dans son mandat et elle peut y répondre.

Valérie Rivest, présidente du Conseil d'administration, intervient pour dire qu'il y a aussi des organismes qui font du droit des affaires à plus petite échelle sans que ce soit des gros cabinets, et elle se demande si le CDAUL va les inclure dans leur programme cette année. Noémie répond qu'elle comptait faire une semaine du droit des affaires, et qu'elle souhaitait y inclure de l'information sur la pratique en entreprise de manière générale. Par contre, le comité veut aussi répondre aux intérêts des étudiants, et la demande existe plus du côté des cabinets privés. Elle souhaiterait malgré tout mettre l'emphase sur d'autres côtés du droit des affaires, comme les valeurs mobilières.

Ensuite, Florence prend la parole pour discuter des dates des différents événements. Le CDAUL aimerait organiser leur Bulles & Chocolat le 16 septembre 2021. Ils aimeraient que ce soit le premier événement de l'année. Par contre, il risque d'y avoir le cocktail de l'AED et d'autres petits événements avant, ce qui ne dérange pas Noémie. Florence explique d'autant plus que pour l'instant, d'autres comités souhaitent organiser des cocktails les jeudis 9 et 16 septembre, mais que ce sont des événements qui peuvent bien s'organiser un mardi ou un mercredi au lieu d'un jeudi. Cette année sera une année exceptionnelle en raison des nombreux cours de soir, et il va falloir innover du côté des heures des événements pour que le plus de gens possible puissent y assister. Florence propose donc à Noémie que le Bulles & Chocolat se fasse le 9 septembre au lieu du 16 septembre. Noémie n'est pas certaine, car elle voulait attendre le plus possible pour pouvoir avoir l'Atrium ou

le Grand Salon. Florence dit que si l'Atrium n'est pas disponible le 9 septembre, il ne le sera certainement pas le 16 septembre. Noémie et Virginie acceptent d'organiser l'événement le 9 septembre, puisqu'elles préfèrent avoir le premier gros événement de l'année.

Mise à jour : Le Bulles & Chocolat aura finalement lieu le 16 septembre 2021.

Émile dit qu'un autre comité aimerait organiser un événement de financement de style « foodtruck ». Il rappelle que cette année, l'AED souhaite plus de synergie entre les comités, et il se demandait s'ils étaient ouverts à collaborer, et aussi où se déroulerait l'événement. Virginie répond que ce serait idéalement sur le campus, mais qu'ils peuvent toujours s'organiser avec leur commanditaire. Pour ce qui est des collaborations, Virginie dit qu'il y a déjà quelques comités qui les ont approchés et que cela leur fait plaisir, mais ce qui ne fonctionne pas, c'est que leurs commanditaires leur donnent un certain montant pour l'événement en soi, et puisque ce sont des petits comités qui les ont approchés, ils n'ont pas de commandites à leur proposer. Puisqu'ils sont plus petits, ils n'ont pas nécessairement de choses à leur apporter. Si un cabinet leur donne un gros montant, et qu'ils décident d'utiliser cet argent pour organiser un événement avec un comité émergent, cela n'apporte rien à leur événement. Émile répond que les coûts vont être en proportion de la grosseur de l'événement, et un comité plus petit recevra probablement une commandite de l'AED dans un tel cas. Une collaboration serait donc faisable et réaliste, et le fait de collaborer ne veut pas nécessairement dire que la commandite reçue des cabinets vont aller dans les poches des plus petits comités. Noémie explique que les comités qui les ont approchés n'avaient d'autant plus pas de lien avec le droit des affaires.

Florence leur demande s'ils vont avoir des nouvelles bientôt pour les autres dates. Noémie va envoyer son plan de commandites la semaine prochaine, donc elle va la tenir au courant. Florence lui conseille d'imposer des dates aux cabinets, de choisir un nombre X de dates et de leur dire que ce sont les disponibilités pour les événements du CDAUL. Noémie va le considérer.

Émile demande à Noémie de projeter son budget à l'écran.

Samuel Gaudreau, vice-président aux finances, et le comité s'étaient déjà rencontrés concernant le budget. Samuel explique que le CDAUL demande une subvention de 3000\$ à l'Association étudiante. Le seul problème, c'est qu'au niveau des budgets des événements, les budgets sert à calculer les entrées et sorties d'argent. Le comité a mis des encaisses comme si c'était des revenus alors que c'est déjà dans le budget global. Ce que Samuel conseille, c'est d'y aller avec les entrées et sorties d'argent de l'événement. Au final, s'il y a un déficit ou un bénéfice, cela va se rajouter ou se soustraire au solde déjà dans le compte au début de l'année.

Pour ce qui est de la semaine de droit des affaires, ils prévoient un 1000\$. Samuel demande cela inclut quoi exactement. Noémie explique que les conférences-midi incluent les lunches, le stationnement, etc. Ils se sont inspirés des anciennes conférences-midi. Samuel lui demande de diviser les postes de dépense pour laisser des traces, ce que Noémie va faire.

Émile demande à Noémie si elle a des questions. Elle revient sur la question de la course aux stages. Selon elle, il ne faut pas devenir catégorique sur absolument tout ce qui se passe, et au final, ils sont là pour donner des événements de réseautage aux étudiants. Le CDAUL ne veut pas refuser de répondre aux questions des étudiants, et c'est inévitable que le Comité aux affaires professionnelles et le CDAUL s'entrecroisent. Elle comprend les rôles des deux comités. Émile dit qu'il faut juste que les gens comprennent vers qui aller demander l'information. La course aux stages ne concerne pas seulement le droit des affaires. Il faut juste que le CDAUL réfère les étudiants aux bonnes personnes. Noémie approuve.

Noémie questionne aussi l'AED concernant la remise du 25% à l'AED à la fin du mandat des nouveaux règlements généraux. Puisque ce sont des commandites privées qu'ils reçoivent, elle se demande si c'est juste de redonner cet argent à l'AED à la fin de l'année, pour qu'au final cela finance d'autres comités. Elle ne comprend pas la nécessité de redonner cet argent à la fin du mandat. Émile explique qu'ils sont un comité de l'AED. Ils ont leur folio et budget indépendants, mais ils sont chapeautés par l'AED, et le 25% est au final très raisonnable et s'appliquent à tous les comités qui ont des folios indépendants. Pour les autres comités qui ne sont pas indépendants, tout leur argent revient toujours dans le compte de l'AED. Valérie Rivest explique que le principe qui sous-tend l'article est de

faire circuler les richesses au profit de la collectivité. Elle comprend que ce sont des commandites privées, mais leur but premier est de venir encourager la diffusion de l'information, la création d'événements, et le principe d'une association est d'être une grande collectivité qui s'entraide. Le 25% est donc pour viser ce principe. Le CDAUL reçoit aussi une commandite de l'AED, et au final, il est impossible de savoir s'ils ont utilisé l'argent de l'AED ou des commandites privées. C'est donc pour cela que l'AED reprend une partie.

Samuel dit qu'ils restent un comité de l'AED, et que si le CDAUL fait une perte, c'est l'AED qui va l'essuyer. C'est l'AED qui va faire faillite ou répondre de cette perte, et non le CDAUL.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

2. **Tournoi des maîtres**

Émile accueille Khuong-An La, présidente.

Le Tournoi des maîtres aura lieu le lundi 20 septembre 2021.

Le seul commentaire d'Émile concernant le projet initial concerne les cocktails signature. Ce serait une belle opportunité pour contacter les distilleries québécoises pour collaborer.

Khuong-An projette le budget à l'écran. Il y aurait 30 billets de vendus à 30\$, donc 900\$ de revenus. Elle explique que ce sera soit des équipes de quatre, ou des équipes de deux jumelés avec des avocats. Il y aurait des forfaits pour les cabinets qui souhaitent participer (or, argent, bronze). Par exemple, le cabinet qui prendrait le forfait or aurait 10 places d'accordées, tout comme de la visibilité. Le photographe serait Voltaic, mais ils vont en rediscuter. Émile dit que ce serait bien d'aller chercher une commandite pour l'alcool, et ainsi aller couper le coût de l'alcool.

Khong-An dit qu'elle n'a pas inclus la donation à une fondation dans son budget, car c'est un montant à déterminer. Ce n'est pas l'entièreté de son bénéfice, mais environ la moitié. Cela va dépendre de la vente de leurs cocktails signature.

Émile propose de faire une sorte de loterie, donc de payer un certain montant pour avoir un billet, et la personne gagnante pourrait gagner entre autres une bouteille de la distillerie commanditaire, et les sommes faite en profit, ils pourraient les donner à la fondation. Khuong-An dit que c'est ce qu'inclut le pari « beat the pro » qu'elle avait prévu. Ils demanderaient à un joueur de golf professionnel de venir et les participants devraient parier au fur et à mesure sur s'ils peuvent le battre et aller plus loin dans la partie contre lui.

Samuel ajoute que pour ce qui est des autres dépenses et des imprévus, il faut toujours garder une réserve de 10%. Il dit aussi que 375\$ est un prix élevé pour un photographe. Émile explique qu'un événement premium coûte 95\$ par heure. Il ne sait toutefois pas si le tournoi est un événement premium. Khuong-An dit que c'était le prix du photographe de l'année précédente. Le photographe pourrait toujours être au même trou pour ne pas qu'il ait à se déplacer et ainsi couper dans les coûts.

Samuel dit que dans les années passées, l'AED donnait un gros montant au Tournoi des maîtres, et les cabinets privés n'allaient rien chercher. Avec les forfaits, certes c'est une bonne idée, mais Samuel ne sait pas si le nombre d'avocats présents a autant de valeur pour eux que d'aller chercher 3000\$. Samuel propose de mettre un cabinet à chaque trou, ce que Khuong-An comptait faire. Émile propose que le forfait or soit le cabinet qui « host » la soirée d'après, un autre pourrait faire l'ouverture de la journée, etc.

Samuel leur dit d'aller avec les commandites privées. Il avait prévu à la base donner 1000\$ en subvention au comité, mais il va le réévaluer en raison de ces commandites.

Valérie dit qu'à titre d'information, elle a regardé le contrat avec Voltaic, et cela va tourner autour de 105\$ plutôt que 110\$, selon les deux tableaux dans le contrat. Il y a un tableau qui est si l'on organise moins d'événements et l'autre, si on organise plus d'événements.

Samuel dit qu'il faudrait que Khuong-An parle avec Arnaud Chouinard, le vice-président aux finances, puisqu'il n'était pas présent aux rencontres et au Conseil consultatif.

Coralie rajoute qu'il y a eu un cabinet qui lui a écrit pour avoir des informations sur le Tournoi des maîtres. Khuong-An devrait recevoir un courriel par rapport à cela.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il la félicite et la remercie.

3. Comité de droit fiscal

Émile accueille Marie-Joëlle Fortin, présidente, et Patrick Baghdisar, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager le projet initial.

Marie-Joëlle Fortin, présidente, projette le projet initial à l'écran. Elle explique que dans les années précédentes, il n'y avait qu'un seul événement principal, le cocktail vin et sushis, et des capsules vidéos. Ils ont cette année un projet en lien avec la Clinique fiscale, qui est un cours donné à quatre étudiants avec un professeur qui les accompagne à la Cour canadienne de l'impôt. Si les activités reprennent, le cours se donnera assurément cet hiver. Ils aimeraient faire un article dans le Verdict pour informer les étudiants sur cette opportunité. Ils voudraient aussi faire une conférence-midi avec Revenu Québec.

Émile les questionne sur leur moyen de financement, qui serait une activité d'intégration. Il demande si cela a un lien avec le GRAAL, et Marie-Joëlle répond à la négative. Émile leur explique qu'ils ne peuvent pas empiéter sur la semaine du GRAAL. De plus, ils n'ont pas mis de détails concernant cette activité. Ils n'ont pas parlé de permis d'alcool, de contact avec le BEC, etc. Il leur propose que l'AED les aide à trouver une autre option de financement.

Khuong-An, vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie, dit que ce serait intéressant de faire payer les étudiants pour participer au cocktail vin et sushis en tant que moyen de financement. Marie-Joëlle approuve, et elle dit qu'ils vont revenir bientôt avec une autre option de financement.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence demande si la conférence aurait bien lieu vers la fin janvier, et Marie-Joëlle répond que oui. Ce serait donc la semaine du 17 janvier pour l'instant. Pour ce qui est du cocktail, il ne peut pas être le 4 novembre en raison du festival de droit et du mois de la carrière. Florence propose de faire le cocktail un mardi ou mercredi en octobre, et que malgré les cours de soir, il y aurait moyen de s'arranger pour que les heures conviennent aux étudiants. Après discussion, le cocktail serait le mercredi 6 octobre.

Émile leur demande s'ils souhaitent continuer à se servir des réseaux sociaux pour faire connaître leur comité. Marie-Joëlle dit que oui et que E&Y les avaient justement contactés pour faire d'autres capsules vidéos. Émile leur conseille de continuer à mettre l'emphase là-dessus. Marie-Joëlle dit qu'elle va peut-être aussi contacter des fiscalistes de cabinets privés, et qu'ils sont très ouverts à faire d'autres capsules et des publications.

Marie-Joëlle demande s'ils peuvent ajouter un poste de vice-présidence aux communications à leur comité. Valérie répond qu'elle peut lui envoyer une proposition et le Conseil d'administration va faire une résolution à ce propos. Le poste sera comblé en automne.

Pierre-Alexandre Mailhot, vérificateur général du Conseil d'administration, conseille de parler au comité CPA de la faculté d'administration pour une collaboration lors de laquelle ils pourraient séparer les coûts. Émile rajoute qu'il y a un autre comité de FSA qui serait intéressé à collaborer. Marie-Joëlle dit que ce serait une bonne idée et elle rajoute qu'à leur conférence avec Revenu Québec, il y aurait justement des conférenciers qui font de la planification et du litige fiscal.

Émile les invite à partager leur budget, et Marie-Joëlle projette le budget à l'écran. Samuel remarque qu'ils ont mis 5\$ pour l'entrée au cocktail vin et sushis alors qu'il avait conseillé 10\$. Leur bénéfice net a aussi changé puisqu'ils ont modifié quelques autres informations, comme le prix de la salle. Ils ont aussi rajouté une commandite de 200\$ de la part de Revenu Québec pour leur conférence, qu'ils ne sont pas certains d'obtenir. En comparaison, Samuel les informe que pour les conférences de Desjardins pour les membres de l'AED concernant la sécurité financière, il leur donne 500\$ par session. Marie-Joëlle dit que c'est aussi possible que les conférenciers ne leur chargent rien. Patrick dit que c'est déjà arrivé dans les années précédentes que les conférenciers leur charge un certain montant. Émile les informe que c'est possible de demander d'autres commandites durant l'année, par exemple pour la capsule, s'ils veulent aller chercher d'autre financement et entrer dans le positif. Marie-Joëlle dit que la conférence est à son pire scénario dans le budget, alors le prix pourrait baisser en temps et lieux.

Samuel dit qu'ils ont prévu 100\$ de revenus pour leur moyen de financement d'activité d'intégration, qui ne pourra pas avoir lieu. Il leur conseille d'aller voir le BVE pour un 200\$ pour doubler leurs revenus.

Pour les activités de financement, Émile leur dit qu'il y a beaucoup d'options pour augmenter leurs revenus. Marie-Joëlle va parler à son comité pour trouver une meilleure idée de financement.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

4. **Comité de droit notarial**

Émile accueille Élicia Mayer, présidente, et Samuel Perreault, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur budget initial.

Émile demande à Élicia Mayer et Samuel Perreault d'expliquer la différence de leur comité avec les années antérieures. Élicia explique que leur principal objectif est de faire une meilleure promotion de la profession notariale. Cette profession est encore très méconnue par les étudiants de la faculté. Les nouveautés sont surtout par rapport à la semaine de droit notarial, car elle sera réinventée. Il y aura moins de conférences, et ils veulent axer la discussion avec des étudiants de la maîtrise. Il y aurait une nouvelle conférence sur les actes notariés technologiques en partenariat avec la Chaire de recherche. Ils prévoient aussi une conférence avec l'Officier public de la publicité des droits. Durant la semaine de droit notarial, il y aurait une conférence avec un notaire en milieu traditionnel, une conférence avec un notaire en milieu non-traditionnel, une séance d'information avec Me Nathalie Bouchard-Landry, et finalement un cocktail de discussion avec des étudiants de la maîtrise et des jeunes diplômés de la maîtrise. Il y aurait aussi un cocktail de clôture à la fin de l'année. Le but du cocktail serait aussi de donner une opportunité aux étudiants finissants et souhaitant aller vers la maîtrise de faire connaissance. Les activités traditionnelles des années passées vont être reconduites cette année.

Coralie intervient pour dire qu'il y aura la Journée carrière le 24 janvier 2022, le lundi de la semaine de droit notarial. Il ne peut donc pas y avoir d'autres événements lors de cette journée. Florence dit que l'année passée, cela avait eu lieu de cette manière sans problème.

Élicia dit que des conférences peuvent avoir lieu le soir plutôt que le midi et qu'ils vont s'adapter.

Émile dit que la faculté souhaite travailler davantage avec l'AED et les comités cette année, et que la faculté a aussi une volonté de mieux promouvoir la profession notariale. Ainsi, peut-être que le comité pourrait entrer en contact avec la faculté pour organiser des événements. Élicia dit qu'il seraient en effet intéressés. Ils ont aussi eu une rencontre avec la Chambre des notaires, et cette année, ils financent la distribution des Codes civils aux étudiants. Le comité a été approché pour le faire en collaboration avec l'AED. Émile dit que l'AED n'avait pas pensé à leur demander de collaborer, mais que leur aide est la bienvenue. Laurie-Ann Laveau, vice-présidente aux affaires académiques, dit que normalement, c'est la vice-présidente aux affaires académiques qui l'organise, mais que cela va lui faire plaisir de collaborer. Cela aurait lieu sur plusieurs midis, étant donné que toutes les cohortes auront accès aux Codes civils contrairement à juste les premières années. Après l'activité d'accueil des premières années, ils seraient invités à aller prendre leur Code civil. Élicia est ouverte à la collaboration et invite les membres de l'AED à entrer en contact avec elle dès que ce sera le temps d'organiser le tout.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur demande pourquoi il y aurait deux séances d'information sur le parcours académique de Me Nathalie Bouchard-Landry. Élicia répond que c'est la même rencontre, mais deux fois, pour s'assurer que tous les étudiants puissent y avoir accès. Ensuite, Florence leur demande s'ils sont ouverts à organiser leurs cocktails d'autres soirs que des jeudis. Normalement, les jeudis sont réservés aux soirées plus festives. Élicia dit qu'elle n'a pas d'objection pour les mardis et mercredis, tant que ça n'entre pas en conflit avec un autre événement. Elle aimerait toutefois que leur cocktail de clôture reste un jeudi soir, mais il y a un conflit d'horaire, donc Florence explique qu'elle devra en parler avec les comités concernés.

Pour le cocktail de bienvenue, Élicia confirme que le cocktail pourrait être le mardi 14 septembre. Pour ce qui est des cours, Florence explique que c'est possible de faire un 4 à 7 pour s'assurer que tous les étudiants intéressés puissent venir.

Pour ce qui est des conférences dans le mois de novembre, c'est le mois de la carrière, donc il faudrait réduire le nombre de conférences puisque les activités du Comité aux affaires

professionnelles sont à prioriser. Florence leur propose donc de déplacer l'une de leurs deux conférences dans ce mois. Ainsi, entre la séance d'information et le déjeuner-causerie, ils préféreraient garder le déjeuner-causerie et déplacer la séance d'information.

Émile demande à Samuel Perreault de projeter le budget à l'écran, ce qu'il fait.

Il explique que leur budget ne compte que des passifs, puisqu'ils sont en attente de commandite de la Chambre des notaires et d'autres partenaires privés actifs dans le domaine notarial, comme des groupements de notaires.

Samuel Perreault s'interroge à propos du fait que les soldes antérieures ne sont pas reconduites au comité. Ils ont dû se réajuster à cette situation, étant donné que les fonds que l'ancien exécutif avait cumulés étaient considérables. Le comité est mal à l'aise en raison de cette situation, surtout pour ce qui est de la Chambre des notaires, qui est un gros commanditaire du comité. Ils demandent des comptes assez précis et ils veulent savoir ce que le comité a fait avec leur argent. La Chambre des notaires se demande donc pourquoi ils repartent à zéro cette année. Valérie lui demande si leur comité a un folio indépendant, ce qui n'est pas le cas. Elle lui explique que la règle n'est pas nouvelle et elle est supposée être appliquée depuis toujours. Le Conseil d'administration a juste réécrit l'article. La somme finale des fonds du comité est toujours renvoyée à l'AED, puisque le principe n'est pas de faire de l'argent avec les comités, mais de dépenser tout l'argent reçu des commandites, et s'il en reste, de faire d'autres événements pour utiliser cet argent au maximum. C'est de la redistribution par après. Le vice-président aux finances de l'AED doit s'occuper de prendre en compte la somme finale dans le compte du comité pour décider de la commandite de l'année d'après. S'il restait 3000\$, cela signifie que le comité n'a pas bien optimisé l'utilisation de leur argent. L'AED n'est pas là pour faire des profits. Samuel Gaudreau continue sur le point de Valérie en disant qu'il comprend que le comité se sente mal à l'aise avec cette règle. Toutefois, il ne veut pas que les comités se disent que puisqu'ils ont amassé de l'argent l'année dernière, ils peuvent moins se forcer pour aller chercher des commandites privées. Puisqu'en repartant à zéro, le bénéfice net du comité est dans le négatif, ils peuvent redéfinir leur objectifs de commandites et se demander combien ils veulent demander cette année à la Chambre des notaires, à leurs partenaires privés et à l'AED. Certes, l'année passée, l'ancien vice-président aux finances de l'AED

avait dérogé aux règlements généraux en raison de la COVID et en raison des demandes de remboursement de la part de certains cabinets privés. Ainsi, tant qu'à faire des remboursements, cela devenait plus simple de transférer la commandite à l'année suivante. C'est pour cela que l'ancien vice-président aux finances avait commencé l'année passée en disant aux comités qu'ils gardaient leur argent de l'année précédente, mais ce n'est plus applicable cette année. Samuel Perreault le remercie pour ces explications.

Valérie leur conseille de référer la Chambre des notaires au Conseil d'administration si l'organisme a des questions à ce sujet. Émile lui propose aussi le support de Samuel et lui si jamais il ne se sent pas outillé pour bien leur expliquer.

Samuel Perreault revient sur la question du budget. Avec toutes leurs dépenses, le comité aurait un bénéfice net d'environ -3800\$, incluant les imprévus de 15%. Au niveau des prix pour chaque événement, c'est plus complexe puisqu'ils n'ont pas de budget antérieur auquel se fier en présentiel. Ils se sont rapportés à ce qui avait été prévu par les anciens exécutifs, mais ils ont actualisé les prix selon les différents fournisseurs pour avoir les prix les plus réalistes. Il explique aussi qu'au niveau de certains événements, comme le déjeuner-causerie, il reste quelques points d'interrogation, mais ils ont confiance que la Chambre des notaires vont les commanditer de ce côté. Leurs négociations avec eux ont commencé début juin et ils sont en attente de leurs réponses.

Le budget global de cette année est plus dépensier que celui de l'année précédente, puisque cela s'inscrit dans la volonté du comité de cette année de prendre une place plus importante et de faire une meilleure promotion de la profession notariale. Samuel Perreault mentionne d'ailleurs que la dernière cohorte de la maîtrise en droit notarial a été complète, et donc qu'il y a un plus grand engouement envers le notariat. Ils font plus d'événements cette année et ils essaient d'aller chercher d'autres sources de revenus que la Chambre des notaires et l'AED. Cette année, ils ont innové et ont envoyé des demandes à des partenaires privés. Ils ont reçu 1200\$ de la Chambre, mais cette année, en raison de leur bénéfice net négatif, ils espèrent en recevoir davantage, et la Chambre y était ouverte. Le comité espère recevoir entre 1500\$ et 2000\$ de leur part. Samuel Gaudreau approuve ce montant et demande quel est l'objectif avec leurs partenaires privés. Samuel Perreault répond que c'est plus diffus. Ils cherchent des contributions de la part de PME Inter Notaires et de

groupements de notaires qui sont assez importants. Ils souhaitent recevoir 200 ou 300\$ de la part de ces partenaires. Pour l'instant, PME Inter Notaires sont très intéressés et souhaiteraient de la visibilité de cette manière, et un autre fournisseur de service notarial est aussi intéressé, donc le comité espère recevoir environ 500-600\$ de ces partenaires. Pour résumer, Samuel Gaudreau dit qu'il y aurait une commandite de 1800\$ de la part de la Chambre et de 300\$ de la part de partenaires privés, et que la demande officielle à l'AED serait d'environ 1800\$.

Élicia intervient pour préciser qu'au niveau des commandites des partenaires privés, il n'y a rien d'officiel puisque c'est une nouvelle voie que le comité adopte. Les cabinets de notaires sont occupés ces temps-ci et ils risquent d'avoir une réponse après la saison estivale. Samuel Gaudreau encourage cette initiative.

Émile leur rappelle qu'il y aurait peut-être une collaboration entre la faculté et le comité, et que les coûts pourraient ainsi être potentiellement coupés. Élicia précise que pour la conférence avec la Chaire Antoine Turmel, il y a une possibilité de couper les frais avec la Chaire qui les commandite.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

5. Commission du développement durable

Émile accueille Jean-Simon Coulombe, président, et Simon Philipzik, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile leur demande ce qu'il y a de nouveau avec leur comité cette année. Jean-Simon explique qu'avec leur nouveau rôle et leur nouvelle mission, ils vont s'axer sur un nouveau volet qui est la prévention, la surveillance et le contrôle des activités de l'AED, que ce soit avec des rapports ou des recommandations. Ils prévoient faire un guide des événements écoresponsables pour l'AED. De plus, ils souhaitent élaborer une grille d'évaluation qui sera formatée de manière uniforme pour bien évaluer les événements, et ce à temps pour l'Assemblée générale d'hiver. Ils vont aussi continuer cette année à organiser leurs activités de sensibilisation auprès de la communauté étudiante. Ils souhaitent aussi mettre davantage

de l'avant les perspectives en carrière en droit de l'environnement, autant au privé qu'au public.

Émile propose au comité de collaborer avec Coralie pour leur soirée réseautage, ce qui était déjà prévu.

Jean-Simon explique les événements et leurs dates, comme la randonnée pédestre, la « clean walk » en collaboration avec le GRAAL, le visionnage d'un documentaire qui aurait lieu le soir, etc. Florence dit que leur débat ne pourra pas avoir lieu le 9 novembre tel qu'il voulait en raison du festival de droit et du mois de la carrière. Elle lui propose le mardi 16 novembre, et il répond qu'il va regarder avec le comité des débats face-à-face. Florence confirme la date pour le Gin & Friperie, qui serait le 20 janvier 2022. Émile intervient à ce moment pour demander comment ils vont organiser cet événement, en particulier le côté friperie, puisque la Dissidence n'est pas un grand local. Ce serait bien de faire une friperie en premier, et ensuite un « prédrink » du party vert. Jean-Simon dit que c'était prévu ainsi, et qu'ils utiliseraient la partie de la Dissidence qui empiète sur la cafétéria pour la friperie. Émile leur propose la période de 16h à 19h pour la friperie, pour leur permettre de tout ranger ensuite pour faire de la place pour le « prédrink ». Sarah-Élizabeth Morin, vice-présidente aux affaires socioculturelles et environnementales, intervient pour dire qu'il faudrait vraiment bien limiter la période de friperie et celle de « prédrink », puisque sinon les gens pourraient sortir de la Dissidence avec leurs consommations, ce qui n'est pas souhaitable. Simon confirme que les deux périodes seront bel et bien séparées.

Pour ce qui est de la soirée réseautage, Florence leur propose le mercredi 2 février, ce qui est approuvé par Jean-Simon. Pour le colloque, Florence leur demande si cela dure une semaine, et cela reste encore à déterminer. Jean-Simon explique ce sera en ligne, et non en présentiel, donc il n'a pas encore l'intention de réserver une date précise. C'est à voir avec les autres universités. Cela ne durerait probablement qu'une journée ou une soirée. Florence leur propose donc le lundi, mardi ou mercredi et Jean-Simon va lui revenir avec une confirmation.

Coralie intervient pour demander s'ils doivent prévoir la sécurité dans leur budget pour surveiller les déplacements des étudiants hors de la Dissidence pour leur friperie. Émile répond que c'est l'AED qui s'en occupe.

Simon présente ensuite son budget. Leur événement principal pour leur financement est le Gin & Friperie. Ils demandent 400\$ à l'AED cette année. Ils prévoient que la soirée Gin & Friperie vont leur permettre de ramasser des revenus de 1050\$. Puisqu'ils collaborent avec le comité du défilé de mode pour cette soirée, ils se partagent les profits. Pour la partie de friperie, les profits seront partagés 50-50, et la partie « prédrink » sera 75% pour eux, et 25% pour le défilé. Émile leur demande d'où vient le calcul pour le 1050\$ de revenus. Simon dit que c'est le 75% du « prédrink » en y ajoutant la moitié de la friperie. Émile dit que les meilleurs « prédrink » qui ont eu lieu n'ont jamais dépensé les 800\$, donc il trouve leur objectif de 1050\$ assez ambitieux. Samuel propose de revenir sur cette question après le budget global.

Pour ce qui est du documentaire et du débat, ce sont des activités pour lesquelles le comité dépense, mais ne fait pas de revenus. De plus, les revenus qu'il vont avoir accumulés à leur Gin & Friperie vont être investis en particulier dans leur soirée réseautage. Ils ont aussi la certification d'un événement écoresponsable qui peuvent leur faire économiser 50\$ sur la location de la salle. Pour les commandites externes (ministères, cabinets, compagnies, etc.), ils visent recevoir 200\$ de leur part.

Pour les dépenses de leur soirée Gin & Friperie, le documentaire, le débat et la soirée réseautage, le tout reviendrait à coûter 1555, 91\$, pour un bénéfice net de 144,09\$.

Pour le budget de leur soirée Gin & Friperie, ils ont prévu que 75 personnes y viendraient. Ils ont aussi un scénario avec 50 personnes. Ils prévoient trois consommations par personne. Même si la soirée se déroule autour du gin, ils veulent quand même des boissons variées. Toutefois, ils souhaitent aussi aller chercher des commandites pour le gin, qui serait écoresponsable et local. Ils visent 6 bouteilles, mais au cas où ça ne fonctionne pas, ils l'ont tout de même prévu dans les dépenses. Ils ont aussi rajouté un 120\$ d'imprévus. Pour la location de la salle et le permis d'alcool, c'est la Dissidence et l'AED qui s'en occupent.

Émile dit que leur nombre d'unités de vente de gin tonic et de bière est surestimé, et qu'ils devraient peut-être le couper de moitié. Pour ce qui est de la commandite de gin, Émile leur propose de communiquer avec des étudiants qui ont des contacts dans des restaurants et distilleries.

Samuel intervient pour confirmer la surestimation du nombre de personnes et du nombre de consommations. Le premier budget envoyé était de 100 personnes et de 4 consommations par personne, donc leur présent budget est déjà plus réaliste. Il leur propose de louer une plus grande salle pour faire une plus grosse soirée, mais Émile lui rappelle que c'est le « prédrink » pour le party vert. Samuel demande aussi comment ils comptent gérer 75 personnes ayant pris trois consommations entre le côté Dissidence et le côté friperie. Il trouve que cela semble difficile côté logistique. Émile lui répond que tel que discuté plus tôt, la friperie aura lieu avant le « prédrink ». Les vêtements ne seront donc plus là au moment du « prédrink ».

Jean-Simon explique que leur estimation de quatre consommations par personne venait de l'ancien président de l'AED d'il y a deux ans, Maxime Bédard.

Émile rajoute aussi que certes, il faut faire des profits, mais une bière ne peut pas se vendre à 4\$ comme c'est prévu dans leur budget. Il faudrait revoir la différence de prix entre les cocktails et les bières. Il leur dit qu'un revenu de 500-600\$ pour leur soirée serait plus réaliste, à moins que ce soit une grosse soirée.

Sarah-Élizabeth intervient pour dire que s'ils font 500\$ de moins que prévu, ils vont être dans le négatif, donc il faudrait qu'ils réévaluent le montant demandé à l'AED. Samuel approuve. Soit ils font un plus gros événement et ils atteignent leur objectif, soit ils réévaluent le montant demandé à l'AED et ils visent plus haut pour les commandites externes. Émile les encourage à contacter des cabinets privés qui pourraient certainement être intéressés. Samuel les encourage à aller en-dehors des cabinets privés et de même aller chercher des commandites de la part d'entreprises privées qui travaillent en développement durable, et non nécessairement juste en droit. Sarah-Elizabeth dit que c'est plus difficile de trouver des commandites puisqu'ils sont une OBNL, mais ils vont tout de même regarder davantage de ce côté. Samuel dit que ça peut tout de même être bénéfique pour ces

entreprises côté marketing, en ayant de la visibilité en s'associant avec une OBNL écoresponsable.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

6. **Festival de droit**

Émile accueille Khuong-An La, présidente, et l'invite à présenter son projet initial.

Le thème de cette année sera *Back to the future*. Chaque événement aura une décennie différente. Ils vont reprendre les activités classiques, comme le DIAST et le Bières & Saucisses. La soirée karaoké aura comme thème les années 2000, le volleyball aura comme thème les années 50, le DIAST aura comme thème le Farwest, etc.

La date du 23 septembre a été choisie pour le volleyball et le party « rep de first », mais cela dépend de quand sera l'élection du représentant des premières années de l'AED. Florence dit que lors de cette journée, il y a le regroupement des cabinets privés. De plus, un jeudi est une moins bonne journée pour le volleyball en raison des cours. Valérie intervient pour dire qu'ils devraient parler avec Dylan Bond, secrétaire général du Conseil d'administration, pour les délais des élections, qui est de 10 jours entre l'avis et l'annonce du gagnant, et il faut que ce soit avant la troisième semaine d'octobre. Khuong-An dit que tant que le party a lieu la journée du vote, cela lui va.

Florence dit aussi que ce serait la première année que le Festival a deux activités de financement, puisque normalement, il n'y a que le volleyball, et que les pommes étaient une nouvelle activité de l'année précédente pour remplacer le volleyball. Ainsi, s'ils sont capables de faire assez d'argent au volleyball et au party rep de first, ils n'auraient pas nécessairement besoin de l'argent des pommes. L'activité des pommes pourrait donc être annulée.

Florence rajoute que leur activité est très similaire à celle d'Avocats sans frontières, le spikeball. Le festival a toutefois priorité en terme de tradition. Il pourrait aussi y avoir une possibilité de collaboration entre les deux comités.

Khuong-An présente ensuite son budget. Le festival de droit est normalement en collaboration avec un cabinet d'avocats, qui est habituellement Morency. Toutefois, ils n'ont pas été présents l'année passée, donc ils risquent de regarder les autres options. 2000\$ serait demandé de leur part, tout comme à l'AED. L'année passée, ils avaient demandé 3000\$, mais Khuong-An considère que même avec 2000\$, le comité reste dans le positif, donc que c'est assez. Khuong-An a pensé à cinq entreprises pour la nourriture, l'alcool, etc. Pour les billets du volleyball, ce serait 35\$ par personne comme il y a deux ans. Elle estime environ 60 participants, donc 2100\$ de revenus en tout. Émile demande qu'est-ce qui justifie le 35\$ par personne, et Khuong-An répond que cela inclut la boisson, la nourriture, la location du matériel, etc.

Pour les dépenses en alcool, cela tournerait autour de 2000\$, ce qui inclut 1500\$ pour le Bières & Saucisses. Ce serait 500\$ pour les locations de salles et 500\$ pour les décorations et accessoires de party, ce qui inclut les éclairages et les systèmes de son. Pour le DIAST, il y aurait quatre autobus à 300\$ chaque, ce qui revient à 1200\$. Il y aurait 500\$ de dépensé en nourriture, surtout pour le Bières & Saucisses et le volleyball. Finalement, le photographe du Bières & Saucisses coûterait 200\$, pour un total de 4950\$ de dépenses et un bénéfice net de 2150\$.

Émile explique les forfaits de Voltaic pour le côté photographe, par exemple le photo booth. Khuong-An explique qu'elle aurait aimé faire cela pour le party karaoké. Le comité vendrait des photos avec un photo booth et ils feraient des profits sur les photos.

Émile demande s'ils sont exclusivement avec Morency et s'il serait possible d'aller chercher une autre commandite d'un autre cabinet. Khuong-An répond qu'on ne sait pas à cause de l'année passée. Samuel dit qu'avoir son nom associé à une série d'événements donne beaucoup de visibilité à un cabinet, donc un autre cabinet serait très certainement intéressé à donner plus d'argent pour cela.

Florence demande ce qu'ils comptent faire s'ils ne peuvent pas faire le Festival. Khuong-An dit que ce serait tout en ligne comme l'année passée.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

7. La Dissidence

Émile accueille Sara Lachance-Dallaire, présidente, et Stéphanie Rinfret, vice-présidente aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Il leur demande quelles sont leurs idées pour la prochaine année. Sara explique qu'ils veulent continuer à offrir des options végétariennes et végétaliennes, du café qui ne coûte pas trop cher, des viennoiseries, etc. Cette année, ils auraient besoin de plexiglass, de désinfectant pour les mains, etc., dépenses qui ont été prévues dans le budget. Ils veulent aussi faire connaître davantage la Dissidence pour ceux qui ne l'ont pas connu en présentiel.

Émile leur demande si elles étaient intéressées à rénover la Dissidence. Il pourrait y avoir un plan de commandite auprès de partenaires, comme des cabinets. Stéphanie informe Émile qu'ils ont de nouveaux meubles qu'ils vont monter cet été. Sara dit que puisque l'Université rénove le DKN, cela ne sert à rien de peindre en ce moment, puisque d'ici 2023, tout va être remis à neuf. Émile leur demande s'ils ont des nouvelles chaises et nouveaux divans, et Sara répond que oui, qu'une ancienne membre du comité a reçu des divans de sa grand-mère pour la Dissidence. Il faudrait toutefois acheter des housses de divans. Stéphanie rajoute qu'une table de billard serait une bonne idée, mais Sara pense que cela ne rentrera pas dans la Dissidence. Émile leur recommande donc de prévoir un plan de commandite qui permettra de donner de la visibilité à certains cabinets tout en achetant de meilleurs produits qui dureront plus longtemps.

Sara explique leurs nouvelles idées pour l'année. Elle explique qu'ils veulent limiter les déchets et qu'ils souhaitent encourager l'utilisation de verres réutilisables, donc ils souhaitent acheter un lave-vaisselle de comptoir à environ 430\$. Les bénévoles n'auraient donc pas besoin de faire de la vaisselle à chaque jour. Ils aimeraient aussi acheter un grille-pain à environ 50\$. Ils souhaitent aussi des housses de divan à 50\$ chaque. Ils aimeraient aussi acheter des nouveaux haut-parleurs et supports muraux, ce qui tournerait autour de 300-400\$. Ils veulent aussi des nouvelles tasses et de la nouvelle vaisselle, ce qui serait entre 50 et 100\$. Le plexiglass varie entre 80\$ et 150\$ selon les mesures. La publicité coûterait environ 100\$, et plus ou moins 500\$ pour couvrir les pertes puisqu'ils ne

réussissent pas à tout vendre et que leurs produits ne coûtent pas cher. En tout, les améliorations coûteraient au plus 1915\$.

Eugénie-Laurence Fafard Drareni, vice-présidente aux communications, les félicite pour leurs idées, mais les prévient que le lave-vaisselle ne doit pas coûter trop cher, surtout qu'en tant qu'ancienne bénévole, elle se souvient que ce n'était pas des grosses tâches de vaisselle. C'est la seule dépense qui lui paraît un peu déraisonnable, à moins de trouver un lave-vaisselle usagé. De plus, elle suggère de mieux gérer la télévision de la Dissidence et de prévoir des playlists pour la Dissidence. Ainsi, s'ils coupent dans l'argent du lave-vaisselle, ils pourraient les rediriger vers les haut-parleurs, l'éclairage, etc.

Sophie Bernard-Dion, vice-présidente aux affaires externes, les informe que l'année précédente, une position avait été adoptée à propos de l'importance de vendre des produits bio-équitable, sains, équilibrés, etc. Il faudrait donc continuer dans cette lancée pour cette année. Sarah-Elizabeth propose aussi que le lave-vaisselle, s'il y en a un, soit écoresponsable. Émile suggère que leurs pertes de nourriture soient données à un organisme ou données aux étudiants. Stéphanie dit qu'ils ont une entente avec l'Auberivière à ce sujet.

Émile les invite à partager leur budget. Sara explique qu'il est impossible de connaître le nombre de produits vendus et leur prix exact comme Samuel avait demandé, puisqu'ils ne sont pas certains de garder les mêmes fournisseurs. Ils se sont basés sur les ventes de l'automne 2019, et les ont doublé pour avoir un approximatif pour l'année complète. La vente des produits leur rapporterait environ 14 000\$, argent avec lequel ils peuvent presque rembourser au complet les dépenses des fournisseurs. Ils aimeraient aussi un peu augmenter les prix cette année, ce qui leur rapporterait un 1500\$ de plus, pour éviter qu'ils soient dans le déficit. Pour leurs dépenses, il y a l'épicerie, les napkins, ustensiles, permis d'alcool, formation MAPAQ, les fournisseurs, les frais TPV, etc. Pour les frais TPV, qui devraient coûter au total autour de 565\$, c'est variable selon le nombre de transactions qu'ils font en un mois. Ils demandent aussi 2000\$ de commandite à l'AED, pour pouvoir mettre cet argent dans leurs améliorations mentionnées plus tôt. Il y a aussi un 500\$ de pertes de prévu.

Samuel dit qu'il a rencontré le comptable de l'AED, qui fait les rapports d'impôt de la Dissidence. Ils ont détaillé ensemble les états financiers de la Dissidence des cinq dernières années. Certes, c'est un service pour les étudiants, donc les produits ne sont pas chers, mais le problème c'est qu'en vendant les produits aussi peu chers sur une longue période, la Dissidence fait des pertes significatives (2000-3000\$ par année). Juste avec la vente des produits (14 600\$) moins les dépenses pour les fournisseurs (14 300\$), sans même les frais d'exploitation, on est à -200\$, avant même de payer l'épicerie, le permis d'alcool, etc. Cela vient être pallié par l'AED et l'augmentation des prix. Ce que Samuel leur propose, ce serait de tout doubler. Si la Dissidence achète ses produits à 1\$, elle les revend à 2\$. Au final, il y a moins de ventes mais plus de profits, donc c'est plus rentable au final. Avec ce profit, on peut offrir des services aux étudiants, comme du café très peu cher lors des sessions d'examen. Il pourrait aussi être possible d'acheter une meilleure machine à café, qui serait durable sur le long terme.

Pierre-Alexandre prend la parole pour demander s'ils avaient calculé un seuil de rentabilité. Stéphanie répond que leur objectif est en effet d'être dans le neutre, mais que cela va dépendre de leurs fournisseurs, qu'ils souhaitaient peut-être changer. Quand ils vont le savoir, ils pourront mieux savoir à quel nouveau prix fixer leurs produits. Émile leur propose l'aide de Samuel ou Pierre-Alexandre pour bien marchander avec leurs fournisseurs.

Valérie intervient pour dire que le but d'un café étudiant n'est pas de faire des profits. Le principe est justement d'avoir des prix très bas pour servir les étudiants. Les déficits de la Dissidence sont bien connus. C'est quelque chose de commun dans les différentes associations étudiants de vendre du café à moins de 2\$, sinon il n'y a pas de différence entre les cafés de la cafétéria et ceux de la Dissidence.

Samuel explique qu'en 2016, la Dissidence a vendu pour 26 000\$ et avait fait une perte nette de 3700\$. Au niveau des coûts des marchandises vendues, ils avaient vendu moins cher que ce qu'ils avaient acheté. C'est impossible de continuer comme cela sur le long terme, à moins de décider en tant qu'association de toujours essayer une perte et de fournir gratuitement les services aux étudiants, ce qu'il ne pense pas être une bonne idée. En 2017, ils ont vendu pour 17 000\$, et ils ont fait une perte de 600\$. En 2018, ils ont perdu 1600\$.

et en 2019, après avoir un peu augmenté le prix des marchandises vendues, ils ont vendu pour 16 250\$, alors que l'année d'avant, ils ont vendu pour 17 000\$, donc il n'y a pas eu trop de changement dans le nombre de marchandises vendues, et ils avaient fait un profit de 1100\$ pour la première fois depuis longtemps. En 2020, ils avaient encore légèrement augmenté leurs prix, et ils ont vendu pour 15 000\$, et leur coût des marchandises vendues était de 6600\$, et ils ont fait un profit de 2000\$. Ainsi, on voit que cela reste stable, et que ce n'est pas parce que le produit unitaire est vendu plus cher que cela n'offre pas un bon service aux étudiants.

Stéphany dit qu'elle est d'accord pour augmenter les prix, mais qu'en effet, ils restent un café étudiant. Faire du profit n'est pas leur priorité, sinon il n'y a plus de différence entre eux et la cafétéria. Émile dit qu'il y a des produits plus populaires qui peuvent être vendus plus chers, tout en gardant le café à 0,50\$. Il faudrait essayer de se comparer aux prix de la cafétéria et toujours rester en-dessous, tout en augmentant légèrement les prix. Samuel rappelle qu'en regardant les chiffres d'affaires, c'est payant sur le long terme d'augmenter les prix tout en offrant un bon service aux étudiants. Sarah-Elizabeth leur propose aussi de revoir leur offre de produits, car elle se souvient que certaines boissons ne se vendaient pas du tout et qu'il pourrait être intéressant d'en apporter des nouveaux. Sara dit qu'ils aimeraient avoir de la Guru.

Émile dit qu'il aimerait rester en contact avec le comité dans les prochaines semaines pour la rénovation de la Dissidence.

Sara leur demande s'il est possible d'avoir la commandite de l'AED de 2000\$ avant la rentrée pour rénover avant. Samuel confirme que oui, d'autant plus qu'ils vont commencer l'année avec 3000\$ dans leur compte avec ce qui reste des années précédentes, en enlevant le 25% qui retourne à l'AED. Sara dit que selon l'ancien président de la Dissidence, l'AED ne peut pas reprendre cet argent, car ils ne peuvent pas repartir à zéro à chaque début d'année. Ils sont semi-autonomes, et habituellement, l'AED ne reprend pas ce 25%. Samuel lui dit que c'est une nouvelle disposition qui a été modifiée récemment. Valérie rajoute que la disposition est là depuis longtemps, mais qu'elle a été réécrite pour la rendre plus compréhensible. La Dissidence garde en effet leur argent de l'année précédente, moins un 25% qui est redistribué à l'AED. Émile explique que c'est pour cela qu'ils parlent de

profits, pour éviter d'être dans le négatif. Toutefois, s'ils ont besoin d'argent, l'AED va leur donner et ils ne doivent pas s'inquiéter avec cela. Jamais ils ne se retrouveront incapables de payer leur fournisseurs.

Au niveau de la rénovation, tout dépendant de l'ampleur des travaux, il faudrait s'en charger rapidement. Samuel se propose pour les aider. Émile dit que ce serait surtout pour installer le comptoir, le plexiglass, etc. Stéphanie dit que tout ce qui est peinture, murs et plafond, il est impossible d'y toucher, mais elle est d'accord pour le comptoir. Samuel rajoute aussi que tant qu'à payer des réparations constantes pour un lave-vaisselle usagé, ce serait mieux un neuf. Sara dit que celui qu'ils avaient trouvé était écoresponsable, mais il était neuf.

Émile leur propose de contacter d'anciens bénévoles s'ils ont des questions.

Valérie rajoute que la seule différence dans les règlements généraux entre la Dissidence et les autres comités est par rapport aux états financiers. La Dissidence a un délai pour les remettre. Ils sont normalement demandés le premier du mois, et pour la Dissidence, c'est le 15 du mois. Pour les rénovations, avant toute transformation du local, il faudrait vérifier avec le Département des établissements à l'Université, car ils s'occupent d'approuver les modifications sur les établissements de l'université.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

8. Comité droit criminel et pénal

Émile accueille Laetitia De Carufel, présidente, Marc-André Morin, vice-président aux finances, et Frédéric Magnan, vice-président aux événements. Il leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Il leur demande quelles sont leurs idées principales pour cette année. Laetitia explique qu'ils aimeraient organiser plus d'événements cette année et faire participer davantage les cabinets de droit criminel et pénal. Émile les incite aussi à considérer des organismes publics, comme le DPCP, au sein de leurs événements pour permettre une représentation complète de toutes les options de carrière. Frédéric dit qu'il a parlé à des procureurs, mais

que les cabinets privés sont plus faciles à s'associer avec eux en avance. C'est certain qu'ils vont impliquer les organismes publics, mais c'était plus compliqué pour les dates. Émile les invite à contacter Coralie Dallaire pour les aider dans leurs démarches en lien avec la fonction publique.

Frédéric explique que dans le passé, ils ne faisaient pas beaucoup d'événements et qu'ils souhaitent que cela change. Ils souhaitent organiser des activités plus pratiques pour les étudiants, comme des cas pratiques, des interrogatoires, etc. Ils veulent aussi organiser plus de cocktails pour donner de la visibilité aux cabinets et organismes, pour que les étudiants se fassent des contacts.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur dit que leur party d'Halloween ne peut avoir lieu le 29 octobre, puisque c'est durant la semaine de relâche. Il pourrait être le vendredi 22 octobre, à moins que l'AED n'organise un party de mi-session. De plus, Florence leur demande aussi quelle est la date de leur *Tout le monde en parle*. Laetitia lui dit qu'elle va lui revenir avec cela. Frédéric rajoute qu'ils attendaient aussi l'évolution des mesures sanitaires.

Valérie leur propose de faire une collaboration avec le département de criminologie pour leur party d'Halloween s'ils décident de le faire dans la semaine de relâche pour favoriser la participation.

Florence poursuit en les informant que leur cocktail de clôture ne peut avoir lieu le vendredi 8 avril en raison du Grand Maillet qui a lieu à cette date. Elle leur propose donc de le déplacer le jeudi 7 avril, ce qu'ils acceptent. Elle leur demande aussi si leurs cocktails se déroulaient les jeudis soirs les années passées, mais Laetitia l'informe que ce serait la première édition de ce cocktail. Dans tous les cas, Florence les invite à considérer l'option d'organiser le cocktail un mardi ou un mercredi au lieu d'un jeudi. Elle leur demande aussi s'ils étaient au courant de la potentielle collaboration avec le CJEA, ce qui n'est pas le cas. Florence mettra donc en contact les deux comités pour cet événement. Finalement, elle leur demande s'ils comptaient faire un Meurtre & Mystère, ce qui n'est pas le cas pour cette année. Ils vont peut-être y penser s'ils ont du lousse dans leur budget, mais ce n'est pas dans leurs priorités.

Émile leur demande s'il y a des différences majeures entre leurs plans dans leur projet initial, ce qui n'est pas le cas. Il les invite donc à partager leur budget.

Marc-André Morin explique qu'il s'est beaucoup basé sur les chiffres de l'année 2019-2020. Il explique aussi qu'il y a quelques déficits pour certains événements. Samuel explique que puisqu'il a reçu le budget juste avant la réunion, il va lui revenir avec plus de détails plus tard. Pour la marche avec Droit et féminisme, ils ont un bénéfice net de 35\$. Pour le party d'Halloween, ils ont un bénéfice net de 280\$. Pour le vin et fromage, ils auraient une perte nette de -500\$, et pour la visite du pénitencier, une perte nette de -350\$. Pour le procès simulé, il y aurait une perte nette de -800\$. Ainsi, Samuel leur explique que même s'ils ont de belles ambitions pour le comité, il y a beaucoup de pertes dans le budget global. Frédéric explique que le cocktail de clôture et le cocktail du procès simulé ne sont pas le même événement. Ainsi, le procès simulé et le cocktail qui sont joints dans la même soirée aurait une perte d'environ -1600\$, et même chose pour le cocktail de clôture. Au final, il y a donc un déficit de -3700\$, et au niveau des dons, ils ont un objectif de 1200\$. Samuel dit que l'AED est prêt à aider, mais investir 3700\$, c'est beaucoup, surtout qu'ils n'ont pas prévu de dépenses pour les imprévus.

Marc-André intervient pour dire qu'il a mis un 1500\$ pour les vidéos promotionnels et les chandails du procès simulé en se basant sur les anciens budgets, mais qu'ils pourraient couper là-dedans.

Khuong-An La prend la parole pour demander d'où sort le 600\$ pour un autobus dans leur budget global. Marc-André s'est basé sur les anciens budgets et sur la distance entre Québec et Donnacona pour la visite du pénitencier. Khuong-An dit que pour ses événements, un autobus jusqu'à Stoneham lui coûterait 350\$.

Émile intervient pour dire qu'il vaudrait mieux que le comité organise une rencontre avec Samuel pour décortiquer davantage leur budget et régler les problèmes. Il faudrait aussi créer un budget global pour l'entièreté de leurs événements. Samuel approuve, puisque visiblement, ils ne seront pas capables de demander en commandite à l'AED un montant exact au Conseil consultatif.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

9. Comité Action sociale

Émile accueille Laurence Landry, présidente, lui explique le fonctionnement et l'invite à partager son projet initial.

Émile lui demande quelles sont les nouveautés du comité pour cette année. Laurence lui répond qu'elle veut absolument organiser le spectacle-bénéfice. Ils aimeraient aussi organiser une collecte de vêtements chauds, servir la soupe populaire, etc. Le but du comité n'est pas de faire des profits, mais bien de les remettre à une œuvre de charité.

Émile lui demande s'ils avaient des alternatives de locaux à la place du pavillon Desjardins en raison du manque de disponibilités des locaux. Laurence lui répond que non, qu'elle avait pensé plutôt à différents plans, par exemple d'inviter un artiste dont la musique est plus calme pour permettre aux gens de rester assis et respecter la distanciation. Elle va regarder d'autres options si cela est nécessaire.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence lui dit que cocktail d'accès à la justice ne peut pas être dans la semaine du 8 novembre en raison du Festival de droit et du mois de la carrière, mais que cela serait possible pour la collecte de vêtements chauds. Elle lui propose que le cocktail soit à la session d'hiver, mais Laurence aimerait avoir un plus gros événement par session, donc elle préférerait le garder à l'automne. Elle dit qu'elle est flexible pour la date, pourvu que ce ne soit pas trop près des examens. Coralie explique que le mois de novembre est déjà plein en raison des nombreux événements du mois de la carrière.

Florence continue en proposant à Laurence que l'une des conférences prévues dans la semaine du 27 septembre ait lieu le vendredi 1^{er} octobre, mais elle sait qu'un vendredi n'est pas le meilleur midi pour une conférence. Elle propose que ce soit la semaine d'avant, mais en même temps qu'un autre comité, et Laurence dit que ce ne serait pas la première fois que deux conférences aient lieu en même temps. Pour ce qui est du spectacle-bénéfice du 17 mars, il y a un conflit d'horaire avec le Vin & Fromage d'Avocats sans frontières, donc il faudra discuter avec les deux comités. Florence lui demande si elle est ouverte aux

vendredis, et Laurence répond que oui, mais qu'elle préférerait un jeudi puisqu'elle sait que normalement, c'est la journée où les étudiants participent le plus. Florence l'informe que cela risque de changer cette année en raison des cours de soir. Laurence rajoute aussi qu'il va falloir dans tous les cas s'adapter à l'artiste qui va venir.

Émile lui demande s'il y a une différence entre les plans du projet initial, et Laurence répond que pour le spectacle, il y aurait soit un gros spectacle, soit un spectacle plus calme avec les gens assis, soit un spectacle d'humour à distance.

Émile invite Laurence à partager son budget. Pour le spectacle-bénéfice, il y a une perte nette de 4600\$. Et au niveau des autres activités, comme le cocktail, il y a une perte d'environ 350\$. En tout, il y aurait donc une perte d'environ 5000\$. Samuel pense que le problème est dans le prix de vente du billet pour le spectacle. Il considère que si le comité augmente le prix des billets de 20\$ à 30\$, ce qui n'est pas significatif, il y aurait plutôt une perte totale de 1500\$, et avec le cocktail, 1800\$. Si elle décide de passer plutôt de 20\$ à 35\$ pour le prix des billets, il n'y aurait pas de perte. Laurence explique que leur décision de l'artiste n'a pas été prise, et elle a pris les chiffres de l'année précédente. Ils hésitent entre faire payer moins cher les étudiants et de faire venir un *cover band*, qui chargerait autour de 6000\$, versus recevoir un vrai artiste mais faire payer plus cher. Ils veulent toutefois s'assurer d'une réponse positive de la part des étudiants. Elle ne tient toutefois pas à avoir un aussi gros déficit non plus. Ainsi, le budget reste variable et cela va aussi dépendre des mesures sanitaires. Samuel lui conseille de faire un budget du pire des scénarios, qui coûterait le plus cher, et par la suite s'adapter selon les mesures sanitaires. Il serait possible de faire une sorte de plan détaillant quel prix ils seraient prêts à payer pour tel type d'artiste.

Samuel lui propose ainsi donc officiellement de passer le coût du billet de 20\$ à 35\$. Ainsi, il y aurait une perte nette de 80\$ plutôt que 4600\$. Il pourrait y avoir une vente de billets flexible selon la demande des étudiants. Il propose aussi de payer 1500\$ pour un artiste A, 1000\$ pour un artiste B et 500\$ pour si c'est en ligne ou s'il n'y en a pas. Samuel l'encourage aussi à aller chercher le plus de commandites privées possible.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il la félicite et la remercie.

10. Pro Bono

Émile accueille Florence Couillard et Catherine Lord, les deux coordonnatrices. Il leur explique le fonctionnement et leur demande de partager leur projet initial.

Émile leur demande s'il y a des nouveautés pour le comité cette année. Florence Couillard explique que la plus grande nouveauté est le fait qu'il n'y aura pas de casino cette année. La décision s'est prise très récemment. Émile dit que cela l'inquiète un peu qu'il n'y ait pas de casino, puisque c'était le gros événement de l'année qui leur permettait d'avoir une grande visibilité. Il leur demande comment ils vont réussir à mettre cette visibilité dans les autres événements. Florence Couillard répond qu'à la base, leur mission se trouve dans les projets des bénévoles avec les organismes. Le casino n'a pas de lien avec cette mission, et ils ne sont connus que pour cet événement. Ils souhaitent donc s'en dissocier. Ils veulent plutôt se faire connaître lors des trois premières semaines de septembre lors de leur recrutement. C'est pour cela qu'ils veulent plutôt miser sur l'organisation d'une plus grande soirée de lancement. De plus, les avocats superviseurs et organismes n'étaient pas invités au casino, donc c'était juste pour la communauté des étudiants en droit. Ainsi, il manquait un certain volet à leur mission qui est de promouvoir leurs organismes. Florence Couillard explique aussi que leurs conférences en ligne de l'année passée ont été un succès et que cela est mieux qu'un casino qui demande beaucoup d'organisation et de temps.

Émile dit que le casino était une grande partie de leur financement. Il comprend qu'ils ont approché des cabinets pour avoir des commandites, mais il se demande si d'autres démarches ont été faites de ce côté. L'AED peut donner des commandites, mais il encourage tout de même à aller chercher des commandites externes. Il leur demande comment ils comptent combler ces trous. Catherine explique qu'ils avaient pensé organiser leur soirée de lancement comme un vin et fromage. Ils préfèrent mettre l'emphase sur une soirée d'envergure en septembre plutôt que de miser sur le casino, qui était plutôt pour recruter pour l'année suivante. Ils feraient la même chose pour leur soirée de clôture, qui leur permettrait de recruter pour l'année suivante. De plus, l'une de leurs conférences serait en présentiel pour assurer une présence constante au cours de l'année. Émile les informe que l'idée du vin et fromage est déjà très utilisée, mais Florence Couillard dit que c'était pas un thème en soi, mais juste pour inciter les gens à venir en servant des bouchées.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence Provencher leur demande s'ils laissent tomber la date du 11 novembre, ce à quoi Florence Couillard répond qu'une conférence pourrait y être mise. Florence Provencher répond que de toute façon, le 11 novembre ne pouvait pas être réservé. Elle confirme toutefois pour le 2 décembre.

Pour ce qui est de la soirée de lancement, elle demande s'ils sont ouverts à des mardis ou des mercredis. Florence Couillard répond qu'elle et l'un de leur vice-président aux événements a un cours le mercredi soir, mais elle va regarder pour un mardi soir. Florence Provencher les incite à choisir cette option et à organiser un 4 à 7, pour s'adapter aux heures de cours. Toutefois, le jeudi resterait la meilleure option, autant pour eux que pour leurs organismes partenaires. Florence Provencher les prévient qu'il risque d'y avoir des événements comme des partys après leur soirée s'ils décident de rester avec un jeudi, et elle les informe que la date du 9 septembre pour la soirée de lancement ne peut pas être réservée. Elle leur propose donc le jeudi suivant, le 16 septembre. Florence Couillard insiste pour que ce soit le 9 septembre, puisque cela fonctionne avec leur horaire de recrutement. La deuxième semaine est le moment le plus opportun pour recruter. Florence Provencher leur propose le 7 septembre, mais ils répondent qu'ils doivent vérifier avec leur comité. Florence Couillard demande pourquoi ils ne peuvent pas avoir l'Atrium le 9 septembre, et Florence Provencher répond que l'Atrium ne peut pas être réservé d'ici décembre selon le BEC. Émile les invite à faire des recherches pour un local hors du campus. Florence Couillard répond que le Grand Salon serait aussi une option, et elle rappelle que leur soirée serait d'envergure, que déjà 24 organismes seraient présents, ce qui a doublé depuis trois ans. Dans le meilleur des cas, ils auraient besoin d'un grand local. En conclusion, Florence Provencher les invite à considérer l'option du mardi 7 septembre. Florence Couillard demande si elle peut commencer ses démarches quant à la réservation de locaux, ce à quoi Florence Provencher répond qu'elle peut, mais que pour l'instant, le BEC ne prend pas de réservation tant que le gouvernement n'a pas annoncé les mesures pour la rentrée, ce qui sera fait en août. Émile leur propose de contacter le BEC ou de regarder sur des locaux hors du campus.

Émile leur demande s'il y a des différences majeures entre les plans A, B et C, ce qui n'est pas le cas. Le tout peut facilement s'organiser en ligne si tel doit être le cas.

Émile les invite à partager leur budget. Florence leur explique qu'elle n'a pas le budget, puisque l'agente de programme au Bureau national de Toronto n'accepte pas qu'il soit diffusé. Ces derniers souhaitent que le budget ne soit vu que par quelques personnes. Florence ne peut donc pas dire quel montant est présentement dans leur compte. Émile lui répond que si l'AED est pour donner de l'argent à l'organisme, il faudrait savoir où exactement se dirige cet argent. Florence lui dit que l'organisme ne demande en fait aucune commandite de l'AED, puisqu'ils n'ont pas besoin de ces revenus. Ils ont beaucoup de subventions et de commandites du gouvernement, de la part de la Chambre des notaires, du Barreau, etc. Ils ne sont pas placés pour demander une commandite à l'AED.

Valérie intervient pour dire qu'ils ont le droit de ne pas montrer leur budget, puisque cela est prévu dans les Règlements généraux. Il faut juste connaître à peu près les événements de l'année et les dépenses qui y sont reliées. Si l'organisme ne demande pas d'argent de la part de l'AED, ils n'ont pas besoin d'expliquer leurs finances à l'AED.

Samuel dit qu'il est un peu surpris, mais que s'ils décident de ne pas demander d'argent à l'AED, il respecte ce choix. Toutefois, si jamais ils changent d'idée, il est ouvert à collaborer et à les aider dans leurs finances avec le peu qu'ils peuvent diffuser. Florence répond que ce serait bien de tout de même collaborer, puisqu'ils restent un organisme reconnu de l'AED. Cela lui ferait plaisir d'organiser une rencontre avec Samuel pour mieux gérer les finances de l'organisme, puisque Pro Bono n'a pas de vice-président aux finances. Samuel lui dit qu'il est prêt à les supporter.

Samuel rajoute qu'ils ont accès aux canaux de communication des étudiants de la faculté de droit, comme la page facebook DROIT ULAVALL, et que cela est une bonne chose pour leur organisme, mais qu'ils n'y auraient plus accès dans le cas où ils décidaient de se dissocier totalement de l'AED. Florence dit que justement, ils veulent continuer à collaborer avec l'AED pour la visibilité que cela leur apporte, surtout lors de la période de recrutement en septembre.

Émile dit qu'il est aussi ouvert à organiser une rencontre avec le Bureau national s'ils en ressentent le besoin. Florence aimerait en effet que les avantages du lien de Pro Bono avec l'AED soit mieux expliqué et compris par leurs partenaires, pour éviter qu'il y ait un désir d'indépendance. Émile dit que l'AED reconnaît leur « indépendance », et qu'ils sont

surtout là pour les supporter et s'assurer qu'ils offrent un bon service aux étudiants et que cela entre en concordance avec les valeurs et l'esprit de l'association.

Valérie intervient pour dire que si les coordonnatrices ont des questions concernant leur lien avec l'AED, elles peuvent la contacter et cela lui fera plaisir d'y répondre.

Samuel propose d'organiser une rencontre avec les coordonnatrices prochainement.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

11. Comité droit et féminisme

Émile accueille Laetitia Rivest et Maude Trottier, co-présidentes, leur explique le fonctionnement et les invite à partager le projet initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés pour leur comité cette année. Il les félicite pour leurs beaux événements de prévus et pour leurs collaborations entre comités. Maude explique qu'un de leurs nouveaux événements est la marche *Take back the night* avec le Comité de droit criminel et pénal, qui aurait lieu le vendredi 17 septembre. Il pourrait aussi y avoir une possibilité d'octroyer des points GRAAL pour la présence des premières années.

Ils sont aussi en attente de réponses de quelques organismes venant en aide aux femmes.

Émile propose que leurs accessoires et leurs chandails soient aussi vendus à temps pour leur marche en septembre, ce à quoi les filles approuvent.

Elles sont aussi intéressées à collaborer avec les organismes qui sont entrés en contact avec eux récemment, référés par Émile et Coralie.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence confirme que la date de la journée des femmes est le 8 mars et que c'est durant la semaine de relâche. Elle leur demande comment ils comptent organiser leurs événements prévus pour cette journée. Elles les organiseraient la semaine d'après la relâche. Florence leur demande si elles sont ouvertes à des vendredis pour leur party, et elles répondent que oui. Pour ce qui est du colloque avec la Commission de développement durable, Florence leur demande si elles avaient des dates

en tête. Maude leur dit que la Commission n'est pas encore certaine, et qu'elles attendent des nouvelles de leur part.

Émile leur demande si elles souhaitent continuer à être autant présentes sur leurs réseaux sociaux, ce qui est bien le cas.

Khuong-An intervient pour demander si le comité souhaite prendre en charge le mandat des témoins actifs encore pour cette année, ce à quoi elles approuvent.

Émile leur demande de partager leur budget. Maude explique qu'ils ont besoin de financement pour leur commande de chandails. Ils aimeraient faire du profit avec cette vente pour qu'au final, cela compte comme un revenu. Pour la course, ils ont essayé de faire un parcours, et ce dernier ne nécessiterait pas de sécurité, donc les coûts sont plutôt bas. Ils veulent aussi vendre des billets pour se financer.

Maude demande s'ils peuvent organiser un événement sportif après la marche et s'ils peuvent avoir du matériel sportif fourni par l'AED pour ce faire. Khuong-An répond que oui, il pourrait y avoir des ballons et un jeu de spikeball.

Samuel commence par dire que leurs revenus sont surévalués. Avec leur budget actuel, ils auraient un bénéfice net d'environ 1100\$, ce qui n'est pas réaliste. Pour la vente de chandails, ils vont avoir besoin de financement pour les produire et ensuite les vendre. Si l'on compare au linge facultaire vendu, le prix unitaire des *hoodies* et des *t-shirts* est trop élevé (respectivement 60\$ et 47\$). En vendre 120 en tout est assez optimiste. Il faudrait comparer avec les données de ventes de linge facultaire de la dernière année. De plus, leur coût de production lui semble aussi élevé. Ils vont donc retravailler là-dessus et entrer en contact avec Khuong-An à ce sujet.

Au niveau du « prédrink » à la Dissidence, les 100 personnes prévues est aussi un chiffre optimiste. Cela ferait 6,5 consommations par individu, ce qui est beaucoup pour un « prédrink ». Ils ne feront donc pas, avec leur « prédrink », un bénéfice net de 800\$ comme ils ont prévu. Ce qu'il faudrait changer, c'est le prix de leurs bières (qu'elles vendraient à la base à 0,97\$). Ils vont donc retravailler là-dessus ensemble.

Pour la course, il y aurait un bénéfice net de 185\$. Ils vont aussi retravailler sur le budget de cet événement en collaboration avec le Comité de droit criminel et pénal.

Le budget global est donc surévalué. Cela ferait en sorte qu'elles n'auraient même pas besoin d'argent au niveau de la vente de chandails pour qu'il y ait une marge de crédit et payer le fournisseur. L'AED prêterait 3000\$ et le comité le rembourserait à la fin pour rembourser les chandails, sinon ils seraient déficitaires. Ils vont se reparler pour décider d'un montant de commandite demandé à l'AED.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

12. Simulation des Nations Unies

Émile accueille Taara Esfandiari, présidente, et Wael Wahab, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés de leur comité pour cette année. Taara explique que la Simulation des Nations Unies est un événement qui a lieu en janvier à Montréal. Le comité est la préparation pour cet événement, et les moyens de financement sont pour financer le voyage. L'année passée, l'événement n'a pas eu lieu donc le budget n'a pas été touché. Cette année, ils aimeraient agrandir la délégation et ils veulent attirer le plus de personnes possibles. Ils ont réalisé que beaucoup de personnes ne savent pas quel est l'événement, donc ils veulent mieux informer les étudiants cette année pour les intéresser à joindre la délégation. Il va y avoir des rencontres de comité pour se pratiquer dans des salles de classe à chaque deux ou trois semaines. Pour les moyens de financement, ils aimeraient organiser un party retro et une vente de beignes. Si la situation sanitaire n'est pas bonne, les rencontres seraient en ligne. Ils sont aussi toujours en attente des informations sur le prix de la conférence et du nombre de personnes maximum.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence confirme que c'est correct pour les rencontres et la conférence. Elle demande quelle serait la date du party retro, et ils aimeraient vers la fin de novembre ou le début de décembre. Florence leur dit que ce sont des semaines déjà assez chargées et qu'il faudrait en reparler pour confirmer.

Émile leur demande de partager leur budget. Wael explique qu'il demanderait une commandite de 3000\$ de la part de l'AED. Il y aussi une bourse de la CADEUL de 250\$. Pour la vente de beignes, ils comptent en vendre 288 à 2\$, donc faire au total 576\$ avec cette vente. Pour le party, ils comptent vendre 60 billets à 10\$, ce qui leur rapporterait 600\$. De plus, en enlevant le 25% qu'ils doivent redonner à l'AED, il leur reste présentement 2342\$ dans leur compte. Samuel lui explique qu'il n'a pas besoin de mettre ce solde du compte dans les revenus du budget, il n'a qu'à mettre les entrées et sorties de fonds. Le plus gros revenu serait avec l'inscription des étudiants, qui leur rapporterait autour de 6000\$. Le billet coûtait en tout 250\$ environ lors de l'année 2019-2020, mais ils ne savent pas encore exactement pour cette année. Ils veulent certes garder le même prix, mais puisqu'ils veulent le plus de nombre de personnes possible, c'est encore à déterminer. Taara explique que plus il y aura de gens inscrits, plus ils auront un meilleur prix. Ainsi, ils vont avoir le prix exact une fois qu'ils sauront le nombre de personnes inscrites.

Pour les dépenses, ils ont prévu 1500\$ pour les autobus, une augmentation de 300\$ par rapport à l'année 2019-2020. Émile lui demande d'où vient cette augmentation. Wael dit qu'il a regardé les prix sur Internet et que ces derniers avaient beaucoup augmenté depuis 2019. Apparemment, il y avait aussi eu des problèmes quant aux autobus il y a deux ans, donc c'est aussi une sorte de coussin. Pour l'hôtel, ils anticipent 6000\$, incluant une augmentation quant aux années passées. Pour les inscriptions, cela va leur coûter 2160\$ s'ils ont 24 délégués. De plus, ils ont prévu une dépense de 2000\$ au cas où le tout serait annulé en raison de la COVID. Pour les beignes, ils coûteraient environ 240\$, et le party coûterait 400\$. Au final, il y aurait des dépenses à 12 337\$ et un bénéfice net de 1281\$. Samuel leur explique qu'il y a un problème quant aux dépenses prévues en cas d'annulation en raison de la COVID. Ils n'ont pas besoin de le mettre dans leurs dépenses. C'est comme si leur budget était en ce moment surévalué de 2600\$ (incluant l'argent en cas d'annulation et l'argent du party). Ce n'est, dans ces circonstances, pas très réaliste de leur accorder 3000\$ de commandite. L'année passée, ils avaient donné 3000\$ pour effacer leur dette de 800\$, mais cette année, dû à la surévaluation de leur budget, ils n'auraient pas nécessairement besoin de tout cet argent. Wael répond qu'il y a deux ans, ils ont reçu 2500\$, mais ils demandent 3000\$ puisqu'ils sont complètement dans le néant quant aux prix exacts. Samuel dit qu'il pourra les aider en temps et lieux selon le prix exact des

autobus, des hôtels, etc., mais qu'il ne peut accorder 3000\$ à un budget surévalué au niveau des dépenses.

Émile demande plus d'informations à propos du party. Ils comptent faire cela probablement dans un bar. Avec un scénario optimiste, il pourrait y avoir presque 100 personnes au lieu de 60. Émile leur conseille aussi de faire un « prédrink » à la Dissidence pour amasser des fonds, mais les incite à ne pas dépasser le coût de 10\$ pour leurs billets pour le party. Florence intervient pour leur proposer le jeudi 2 décembre, ce qu'ils approuvent. S'ils amassent de l'argent avec ce party, les billets pour la conférence coûteraient peut-être moins cher. Valérie les informe qu'il est interdit de faire des ristournes, ils ne peuvent pas demander 300\$ aux délégués en pensant pouvoir leur redonner 50\$.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

13. Comité d'art et de musique

Émile accueille Alexanne Dubeau, vice-présidente aux événements. Élyse Arsenault, présidente, et Catherine Picard, vice-présidente aux communications, ne sont pas présentes. Élyse a récemment fait part au Conseil exécutif et au Conseil d'administration de sa décision de démissionner de son poste de présidente. Aucun suivi n'a été fait depuis et aucun budget ni projet initial n'a été envoyé de la part d'Élyse. De plus, les deux autres membres du comité ne sont pas intéressées à prendre le poste à sa place. Le poste serait donc vacant jusqu'à l'Assemblée générale d'automne.

Samuel intervient pour dire qu'il n'octroiera pas d'argent au comité tant qu'il n'y a pas de président.

Émile et Florence discutent avec Alexanne des différents événements normalement organisés par le comité (concours, party du jour de l'an, potentielles conférences sur les droits d'auteur, etc.).

Samuel propose que Émile et Florence soient co-présidents du comité et que Samuel soit le vice-président aux finances. Les membres du Conseil exécutif et du Conseil d'administration discutent de cette option. Il y aurait aussi une possibilité que Florence et

Émile remplissent les postes vacants jusqu'à la prochaine Assemblée générale, pour finalement qu'ils laissent leur place si des étudiants s'y intéressent.

Émile discute des revenus faits par le comité à leur « prédrink » et party il y a deux ans, qui tournaient autour de 1500\$. C'est réaliste de penser que le même montant pourrait être atteint cette année.

Florence demande à Valérie si son poste de vice-présidente aux affaires internes lui permet de faire partie d'un comité, puisque cela lui semble comme un conflit d'intérêt. Valérie lui répond que cette interdiction n'est pas prévu explicitement dans les règlements généraux. Pour la possibilité d'une co-présidence, c'est plus difficile car il faudrait changer les postes de manière générale du comité. Toutefois, Valérie confirme qu'Émile et Florence peuvent combler les deux postes jusqu'à la prochaine Assemblée générale grâce à une résolution du Conseil d'administration. Valérie dit aussi qu'elle pourrait assister à leurs réunions de comité pour assurer la neutralité.

Florence demande à Valérie comment la démission d'Élyse va fonctionner, et si la destitution est possible puisqu'Élyse ne leur donne aucun signe de vie depuis quelques semaines. Valérie répond que les règlements généraux disent que pour un membre normal d'un comité, la personne qui souhaite démissionner doit donner sa démission par écrit à la vice-présidence aux affaires internes. À partir du moment où le Conseil exécutif en a pris connaissance, la démission est officielle. Pour une présidence, ce qui est le cas présentement, la personne souhaitant démissionner doit écrire une lettre, et il faut qu'il y ait une vérification des livres de comptabilité du comité par la vice-présidence aux finances. Dès que le procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif dans lequel le rapport de vérification a été pris en compte est publié, la démission est officielle. Pour la destitution, c'est une résolution du Conseil d'administration à la demande du Conseil exécutif ou des 2/3 des membres du comité.

Le tout sera rediscuté dans les prochaines semaines.

14. Le Verdict

Émile accueille Kevin Garneau, rédacteur en chef, et Samuel Z. Castonguay, éditeur principal, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés pour le Verdict cette année. Kevin explique d'abord qu'ils aimeraient couvrir davantage l'actualité facultaire. Émile lui propose de collaborer pour que leurs nouvelles se trouvent aussi sur le futur site internet de l'AED. Tout en évitant les doublons, le Verdict souhaite surtout compléter l'actualité facultaire avec des informations pertinentes, comme des entrevues.

De plus, ils souhaitent avoir davantage de versions papiers. Émile les invite à contacter la Commission du développement durable à ce sujet.

Il les invite aussi à contacter Florence pour avoir les informations nécessaires pour leurs entrevues avec les comités et pour qu'elles les guide dans leurs communications avec les membres des comités.

Sarah-Élizabeth intervient pour dire que le Verdict et l'AED vont collaborer lors de la Semaine de la culture.

La seule différence quant à leur moyen de financement par rapport aux années précédentes est qu'ils sont plus ouverts à la publicité pour les autres comités. Ils offriraient aux comités de faire de la publicité dans le Verdict.

Pour ce qui est de la potentielle collaboration avec un comité lors de la rentrée pour offrir aux étudiants leur première édition de l'année, Émile les propose de les distribuer lors du Cocktail de l'AED qui aurait lieu le vendredi 3 septembre, ce qu'ils acceptent. La première édition serait seulement papier pour l'instant.

Émile propose d'imprimer des codes barres pour leurs versions électroniques. Les étudiants pourraient simplement ouvrir leur caméra de cellulaire, le mettre devant le code barre et lire la version électronique de cette manière.

Florence leur demande il y a combien d'éditions en tout, et Kevin répond qu'il y en a deux par session. Elle l'invite à communiquer avec elle quand il aura les dates exactes.

Émile les invite à projeter leur budget.

Samuel leur propose de se joindre complètement au site web de l'AED, pour éviter de payer pour deux sites web distincts et pour centraliser l'information. Eugénie-Laurence dit qu'il faudrait en rediscuter hors du Conseil consultatif, mais que ça dépend de quand leur

première édition sortirait. Il serait en effet possible de leur rajouter une section sur le site web de l'AED. Kevin explique que leur première dépense quant à leur site web ne serait qu'en octobre, donc ils ont le temps d'en rediscuter.

Le Verdict demande 1500\$ de commandite à l'AED. Samuel les invite à enlever l'argent de leur solde restant au folio (242\$), car ce montant n'a pas à être inclus dans leurs revenus du budget prévisionnel. Il les invite aussi à rajouter un onglet dans leur budget s'ils comptent organiser un événement, ce que le Verdict ne compte pas faire, puisqu'ils ne souhaitent que se joindre à un événement déjà existant d'un comité. De plus, Samuel rajoute qu'ils sauveraient 330\$ en joignant leur site web à celui de l'AED.

Samuel et Kevin vont se recontacter pour une entrevue pour vulgariser les finances de l'AED.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

15. Comité du droit de la santé

Émile accueille Ariane Matte, présidente, et Baptiste Poulin, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile les invite à expliquer leurs objectifs pour l'année. Ariane explique que leur plus gros événement serait le panel, lors duquel de nombreux cabinets de droit de la santé seraient présents. Il y aurait aussi le Guide des carrières, et ils souhaiteraient organiser des conférences. Ils aimeraient aussi organiser une formation RCR, qui n'aurait toutefois pas lieu si les mesures sanitaires ne le permettent pas. La bourse de recherche pourrait toutefois avoir lieu peu importe, en collaboration avec des avocats et la faculté.

Émile leur dit qu'un autre comité aimerait organiser un « foodtruck » comme moyen de financement. Il leur demande s'ils avaient d'autres idées. Baptiste répond que le reste de leur financement proviendrait de leurs cabinets partenaires. Ils veulent aussi faire de l'argent en offrant aux cabinets la possibilité d'avoir de la visibilité dans leur Guide des carrières. Émile leur demande ils en étaient où dans l'organisation de leur activité de « foodtruck ». Baptiste aurait aimé le faire à l'automne, et est ouvert à la collaboration avec

un autre comité. Émile les prévient que cette activité reste d'être difficile à organiser en raison des mesures sanitaires, donc ils devront peut-être trouver une autre idée de moyen de financement, ou du moins regarder pour faire cela à l'extérieur du campus. Il leur propose aussi de s'informer pour des potentielles collaborations avec d'autres facultés, comme médecine ou ergothérapie. Ils pourraient aussi organiser des conférences avec des médecins-légistes et des médecins-experts. Ariane dit que ça faisait partie de leurs idées, mais qu'ils ne peuvent pas tout mettre en œuvre cette année, donc ils vont se créer une banque d'idées pour les donner au prochain exécutif.

Coralie intervient pour dire que Tremblay Bois commandite déjà le CDAUL, et que cela va être important de donner de la visibilité de manière égale à tous les cabinets. Il va falloir qu'ils communiquent avec elle ou avec les autres comités pour éviter les doublons et favoriser la collaboration. Elle insiste sur l'importance d'être mise au courant de quels cabinets les commanditent et quelles conférences ils souhaitent organiser pour ne pas qu'elle organise des événements similaires.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence demande s'ils avaient des dates de prévues pour leurs différents événements. Ils sont en attente de réponses de la part de leurs cabinets partenaires. Florence leur rappelle que les dates partent très vite et qu'il faudrait qu'elle ait des nouvelles bientôt à ce sujet, surtout qu'ils souhaitent organiser beaucoup d'événements. Elle leur demande plus d'informations à propos de leur panel. Ariane répond qu'il aurait lieu si possible un soir d'octobre. Baptiste dit que c'est le seul événement qu'ils auraient besoin d'une date fixe. Florence leur conseille de choisir leurs dates bientôt et de les imposer aux cabinets plutôt que d'attendre après eux. Elle demande aussi plus d'informations sur la formation RCR. Ariane dit que ce serait deux journées complètes, et il y aurait donc un système de plages horaires. Pour la remise de la bourse de recherche, ils vont avoir des nouvelles bientôt, mais le cabinet était intéressé à la remettre lors du Grand Maillet. Émile demande le fonctionnement exact de la bourse de recherche. Baptiste répond que ce sera sur tout le long de l'année, et n'importe quel étudiant intéressé pourra s'y inscrire. Tremblay Bois va leur fournir un sujet précis, et des professeurs vont suivre le projet. Il y aura des prix à la fin. Émile souhaite en discuter avec Laurie-Ann et Daniel Gardner. Laurie-Ann dit que puisqu'il y a un volet académique, elle les invite à

communiquer avec elle pour organiser une rencontre avec M. Gardner. Cela pourrait prendre plus d'ampleur si la faculté est impliquée.

Florence leur demande s'ils ont une idée de la date de la simulation d'interrogatoire, et ils sont aussi en attente de nouvelles du cabinet. Ariane rappelle qu'ils sont au courant que puisqu'ils sont un nouveau comité, ils ne pourront pas organiser tous les événements qu'ils ont prévu dans leur projet initial. Ce ne sont que leurs idées principales.

Émile propose qu'ils collaborent avec le CDCP pour la simulation d'interrogatoire. Il leur demande plus d'informations sur l'événement. Ce serait une simulation d'interrogatoire avec un médecin ou une compagnie pharmaceutique par exemple dans un contexte de litige. Il pourrait aussi y avoir une simulation d'arbitrage avec TCJ.

Émile demande s'il n'y aurait qu'un étudiant pouvant participer à leur journée en tant qu'avocat en droit de la santé. Ariane explique que c'est avec TCJ et que oui, ce serait seulement un étudiant. Il y aurait une date en novembre et une date en février. La date n'a pas à être bloquée. Florence leur demande s'il peut y avoir plus qu'un étudiant, et Émile leur demande aussi comment ils comptent choisir cet étudiant. Ils veulent que ce soit plus que du réseautage, ils veulent choisir une personne qui souhaite sincèrement faire du droit de la santé. Ce serait donc une petite sélection grâce à un texte de motivation, et ensuite une loterie. Émile leur propose que ce soit une loterie parmi les gens qui participent à leurs activités. Il leur propose aussi de contacter d'autres cabinets que TCJ pour la journée en tant qu'avocat en droit de la santé.

Émile les invite à partager leur budget.

Samuel remarque que beaucoup de cabinets commanditent leurs différentes conférences. Pour la formation RCR, ils ne savent toutefois pas encore si un cabinet va la commanditer. Émile fait remarquer que la faculté ou même l'Université pourrait être intéressée à collaborer avec eux et à déboursier un certain montant. Cela pourrait aussi être endossé par la vice-présidente aux affaires sportives, Khuong-An La. Ariane rajoute que ce serait bien que les professeurs aussi participent.

Samuel dit qu'il va faire le budget global en fonction des transactions réelles. Il y aurait un bénéfice net de 500\$ sans commandite de l'AED, à moins qu'ils n'aient pas le 800\$ de

commandite qu'ils avaient prévu pour la formation RCR. Ariane répond que c'est difficile à prévoir de manière exacte puisqu'ils sont un nouveau comité. Samuel dit que leurs commandites prévues s'élèvent à 5200\$ au total, et que cela est très optimiste. Il leur demande aussi combien ils prévoient demander à l'AED. Baptiste répond qu'ils demandent autour de 1500-2000\$, considérant qu'ils ont des commandites qu'ils n'auront probablement pas. Toutefois, avec le budget optimiste, cela fait un énorme bénéfice net. Samuel leur demande donc de faire un budget moins optimiste, avec les commandites qu'ils comptent réellement obtenir, et d'ensuite demander le bon montant à l'AED. Ariane dit qu'ils vont retravailler dessus et le renvoyer à Samuel. Ce dernier leur rappelle que le but, c'est qu'ils arrivent à 0\$ à la fin de l'année prochaine en incluant la commandite de l'AED. Ils vont en rediscuter dans les prochaines semaines.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

16. Comité des Law Games

Émile accueille Félix Sylvain, président, et Charles Auclair, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à projet le budget initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés du comité pour cette année. Il les invite aussi à considérer la collaboration entre les comités, en particulier pour le Tailgate. De plus, il leur demande comment ils voient le party fluo. Félix les informe qu'il ne peut rien prévoir tant que le contrat d'alcool n'est pas signé, et Émile lui répond qu'il peut commencer à prévoir en considérant que le contrat est signé avec Labatt. Félix demande quelles sont les salles prévues dans le contrat. Sarah-Élizabeth dit qu'elle va rencontrer le représentant de Labatt bientôt et qu'elle va lui demander quelles sont les salles qu'on peut réserver. Félix, Sarah-Élizabeth et le représentant vont se planifier une rencontre bientôt à ce sujet.

Félix demande si Labatt les restreint en terme d'alcool. Émile répond que non, que le contrat ne concerne que les produits de malt. Tout ce qui est spiritueux, fort, etc., ils ont carte blanche, à l'exception de ce que les salles restreignent.

Émile demande s'ils comptaient faire de l'argent avec le Tailgate, et Charles répond que ce ne serait pas une grosse source de revenus, que c'est plus une activité qu'un moyen de financement. Émile leur propose d'aller rechercher des cabinets en tant que partenaires pour ce type d'activité, sans que cela devienne une activité de réseautage. Florence leur demande s'ils sont ouverts à collaborer avec le défilé pour le Tailgate, et Félix répond que oui, qu'il faudrait juste en discuter avec le comité concerné et s'assurer que la date convient à tous et que ce soit une date d'une grosse partie. Ils vont en rediscuter avec le comité concerné.

Florence leur demande la date qu'ils souhaitent pour le party fluo. Ils expliquent qu'ils aimeraient que ce soit le plus tard possible pour qu'il y ait le moins de restrictions possible, puisque c'est l'un de leurs plus gros événements. Charles prévient Samuel que le budget du party fluo n'est pas exactement représentatif des revenus qu'ils feront avec le party cette année, puisqu'il s'est basé sur une année où cela avait eu lieu dans un bar, alors que cette année, ce serait dans une salle louée et il y aurait sûrement moins de billets vendus. Le tout est encore incertain.

Florence leur demande si c'est confirmé pour le « prédrink » du DIAST le 12 novembre, et Charles et Khuong-An lui confirment que oui.

Florence leur demande aussi s'ils sont ouverts à organiser des partys un vendredi, et Félix répond qu'ils le sont. Elle les informe que le party de st-valentin serait donc le jeudi 10 février ou vendredi 11 février.

Elle leur demande aussi si les Law Games vont officiellement avoir lieu, et Félix répond qu'ils ne savent pas, et que le comité organisateur n'est pas encore formé. Ils attendent des nouvelles de leur part. Émile explique au reste du Conseil exécutif que le comité présent est celui de l'Université Laval, et qu'il y en a un autre qui les organise de manière générale à grande échelle. Il y a donc un comité de délégation et un comité indépendant d'organisation. Ils doivent donc attendre d'avoir des nouvelles de ce comité organisateur pour continuer leurs démarches.

Émile les invite à partager leur budget.

Samuel les félicite pour leur budget. Ils vont voir au jour le jour pour ce qui est des revenus du party fluo, considérant qu'ils sont encore dans le néant concernant le nombre de billets qu'ils pourront vendre (ils prévoient en vendre 475 à 10\$ chaque). De plus, ils demandent une commandite de 4000\$ à l'AED. Samuel dit qu'ils vont devoir se rencontrer pour discuter de comment adapter le party fluo pour cette année, puisqu'il y a de fortes chances que ce ne soit pas comme les années passées. Félix rajoute qu'ils auront déjà une meilleure idée d'où s'en tenir dès qu'ils sauront dans quelle salle le party aura lieu et combien de personnes peuvent rentrer.

Pierre-Alexandre demande s'ils ont des scénarios prévus pour les restrictions sanitaires. Félix répond que non, puisque pour l'instant, ils peuvent être 3500 personnes dans une salle pour un événement. Émile leur demande d'où vient le chiffre de 475 billets vendus pour le party fluo. Charles dit qu'il y a eu 1000 billets de vendus il y a deux ans pour le party fluo, donc les 475 billets vendus est un chiffre conservateur, ils visent même plus haut.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

17. Comité du défilé de mode

Émile accueille Andréanne Lamonde, présidente, et Alexia Roberge, vice-présidente aux affaires artistiques, leur explique le fonctionnement et les invite à partager le projet initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés du comité pour cette année. Andréanne explique qu'elles souhaitent que le défilé soit un plus gros événement qu'à l'habitude, à l'image de celui de d'autres facultés comme FSA. De plus, il y aurait des commandites de la part de cabinets cette année. Finalement, le défilé aura lieu, que ce soit en présentiel ou en virtuel. Coralie intervient pour demander comment elles comptent obtenir de commandites, puisque cela n'a pas été écrit dans le Guide des commandites. Andréanne compte entrer en contact avec eux directement, mais Coralie lui explique que normalement, cela passe par le Guide ou par elle. Malgré tout, Coralie peut les aider dans leur plan de commandite et leur donner des contacts. Émile propose que ce soit des commandites à paliers.

Khuong-An demande comment le thème sera intégré dans le défilé. Andréanne dit que ça va être plus dans l'ambiance et les décorations, plutôt que dans le choix des boutiques.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur demande s'ils sont ouverts à collaborer avec les Law Games pour le tailgate. Elles répondent qu'elles le sont. Ensuite, elle les informe que normalement, le premier party en revenant des vacances de Noël, le 13 janvier, est celui du Comité d'art et musique. Il y aurait donc aussi une potentielle collaboration pour cet événement. Émile leur demande s'il va y avoir un « prédrink », et Andréanne répond qu'ils allaient demander à un autre comité d'organiser le « prédrink », et le comité du défilé organiserait le party d'après.

De plus, Florence les informe que lors de la première semaine d'école, ce sera les initiations pour les étudiants rentrant à l'hiver 2022, donc le comité pourrait entrer en contact avec le GRAAL pour collaborer et inciter les nouveaux étudiants à venir au party. Elle les informe aussi que le CDEMV souhaitait aussi faire une vente de fleurs et de chocolats à la St-Valentin, ce qui pourrait être aussi une autre collaboration.

Émile leur demande s'ils ont un local pour le défilé en tant que tel. Andréanne aimerait louer le Complexe Hélicoptère. Émile l'informe qu'elles vont devoir attendre qu'ils aient les salles possibles à louer en raison du contrat avec Labatt. Khuong-An intervient pour dire que leur entente avec le Complexe Hélicoptère d'il y a deux ans tient toujours, ils ont encore leur dépôt et il ne manque qu'une partie à payer. De plus, elle informe Florence que c'était l'idée du défilé à la base de faire une vente de fleurs et de chocolats à la St-Valentin, et que ce serait plus logique de donner la priorité au défilé. Florence répond que ce n'était qu'une proposition de collaboration, et qu'il n'y a pas d'obligation.

Émile les invite à partager leur budget.

Samuel explique que le comité aurait des revenus de 10 700\$ et dépenserait 10 500\$, pour un bénéfice net d'environ 200\$. Khuong-An dit que 1000\$ de don n'est peut-être pas assez, car ils ont donné 4000\$ il y a deux ans. Il faudrait peut-être que ce soit un peu plus. Samuel informe tout le monde que dans le budget, il n'y a pas présentement pas de commandites privées, donc cela pourrait rajouter des revenus. De plus, s'il y a une collaboration avec les Law Games, cela changerait les revenus et dépenses pour le tailgate. Pour les bûches, elles

visent en vendre 140, ce qui est assez optimiste même si c'est en collaboration avec le comité de droit notarial. De plus, pour le Gin & Friperie, il va falloir en rediscuter avec les deux comités concernés, surtout pour ce qui est de l'horaire de la soirée.

Sarah-Élizabeth leur demande si elles comptent inclure des compagnies locales et des friperies dans le défilé. Elle a des contacts à leur donner si tel est le cas. Andréanne dit que leur but est d'avoir seulement des compagnies québécoises et canadiennes.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

18. Comité Droit et Enjeux des Minorités Visibles

Émile accueille Taara Esfandiari et Yasmine Karcouche, co-présidentes, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Taara explique que leur but cette année est de gagner en visibilité, puisqu'ils sont un nouveau comité. Ils comptent être bien présents sur les réseaux sociaux, et ils se sont fait un plan de publications. Sinon, ils aimeraient faire des tables rondes sur des sujets tabous. De plus, ils aimeraient organiser des conférences et des semaines de sensibilisation. Pour les moyens de financement, ce serait une vente de cupcakes et de bonbons lors de l'Halloween et la St-Valentin, et ils veulent donner des profits à une fondation. Toutes leurs activités peuvent bien se transférer en ligne.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur demande si leur table ronde est le midi ou le soir. Taara répond que ce serait le soir. Elle leur demande aussi si leur conférence en octobre serait le midi ou le soir. Taara répond qu'elle attend des nouvelles de la conférencière en question, donc elle va en rediscuter avec Florence. Elles aimeraient aussi collaborer avec Action sociale pour le cocktail Accès à la justice, et elles souhaiteraient de plus collaborer avec le CJEA.

Émile les invite à partager leur budget.

Yasmine explique qu'elles aimeraient faire un don de 500\$ à une fondation, sur un total de 1000\$ de revenus dans l'année. Elles aimeraient aussi mettre de l'argent dans la publicité sur les réseaux sociaux (environ 60\$). De plus, elles aimeraient faire deux ventes de

beignes et une vente de bonbons, ce qui peut changer selon la demande. Elles vont aussi mettre 48\$ pour la location d'une salle de classe pour leur table ronde, et leur conférencier est un bénévole donc ils n'auront pas à le payer. Samuel les félicite pour leur budget, et il va leur faire un suivi prochainement. Il leur demande quel est le montant de la commandite demandée à l'AED, et Yasmine répond que 500\$ serait parfait.

Sarah-Élizabeth dit qu'elle va leur écrire pour collaborer lors de la Semaine de la culture. Laurie-Ann intervient aussi pour dire que le CJEA est ouvert à collaborer.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

19. Comité du GRAAL

Émile accueille Isabelle Legault, présidente, et Isaac Bourgault, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés du comité pour cette année. Isabelle explique qu'ils souhaitent garder l'idée des groupes Facebook, pour favoriser les contacts entre initiés et pour que le comité garde un certain contrôle et une surveillance sur les différentes équipes. De plus, ils aimeraient mettre des mises en situation dans le formulaire d'inscription pour les intégrateurs concernant les agressions sexuelles, la modération, le consentement, etc. Ils veulent faire les équipes en avance et bien choisir leurs intégrateurs selon ces mises en situation, pour que ces derniers soient prêts à toute éventualité et que le comité puisse se sentir à l'aise de laisser les initiés entre leurs mains. Émile leur demande comment ils comptent gérer cette situation d'équipes faites à l'avance, puisque ce n'était pas comme cela il y a deux ans. Isabelle répond qu'ils vont envoyer à l'avance aux premières années un Google Form leur demandant s'ils sont intéressés à participer aux activités d'intégration, que ce soit en présentiel ou non. Ils vont aussi leur demander leur grandeur de T-shirts. Une fois que cela sera fait, le comité aura une meilleure idée du taux de participation et les équipes seront mieux balancées. De plus, Isaac dit qu'ils aimeraient que les équipes soient plus paritaires. Finalement, il y aura sûrement plus de personnes de présentes à Québec puisque la rentrée est supposée être en présentiel.

Sarah-Élizabeth intervient pour demander si Isabelle avait contacté la dame pour la formation sur les agressions sexuelles et la modération. Elle répond que non, et Sarah-Élizabeth va lui donner son contact.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence les informe que la première semaine de septembre leur est réservée. Elle leur demande s'ils ont déjà pensé à la semaine en janvier, car si oui, ils pourraient discuter avec les comités qui organisent le premier party de la rentrée en janvier pour collaborer.

Émile leur demande d'expliquer leurs événements de la semaine. Il y aurait le Pub Crawl dans le Vieux-Québec le dimanche, et le lieu de rassemblement serait dans le stationnement du Desjardins. Les étudiants sont supposés avoir leur LPU pour cette journée. De plus, Émile les informe qu'ils vont avoir bientôt les différentes salles et bars inclus dans le contrat avec Labatt. Sarah-Élizabeth dit qu'elle va avoir des nouvelles dans la prochaine semaine. Le lundi serait la journée sportive, et le mardi, la soirée au restaurant. Il pourrait y avoir une randonnée le mercredi. Le jeudi serait le cocktail du GRAAL au nom de Fasken. Émile les informe que le vendredi serait le cocktail de l'AED. Il y aurait une possibilité de joindre les deux événements pour n'en faire qu'un seul. Isabelle explique qu'ils ont choisi le jeudi soir en fonction de l'horaire des premières années. Florence fait part de son inquiétude par rapport au jumelage des deux événements, car cela voudrait dire qu'il y aurait beaucoup plus de personnes, et il y a toujours une incertitude autour des mesures sanitaires en septembre.

Pour ce qui est de la cabane Chabot, Sarah-Élizabeth intervient pour dire qu'elle est en partenariat avec Molson, et donc que ce n'est pas possible de le faire à cet endroit en raison du contrat avec Labatt. Il pourrait peut-être toutefois y avoir une exception. Ils vont en rediscuter dans les prochaines semaines.

Émile les invite à partager leur budget.

Samuel les invite à diviser leur budget par événement au lieu de seulement faire leur budget global. De plus, ils demandent 5000\$ de commandite à l'AED. Par contre, cela ferait un bénéfice net de 3100\$. Il est toutefois calculé sans les imprévus de 10%. Il est possible qu'ils utilisent cet argent, car ils ne connaissent pas encore tous les prix exacts, surtout avec

le contexte de pandémie, les prix risquent d'avoir augmenté. Samuel les invite aussi à retirer du budget l'argent qu'il reste dans le compte et à se concentrer sur les entrées et sorties d'argent, et ils s'ajusteront en conséquence avec l'encaisse qu'il y a dans le compte. Samuel les incite aussi à bien s'informer des politiques d'annulation des alternatives pour la Cabane, pour s'assurer de ne pas trop payer cher s'il fallait annuler en raison de la pandémie. Isaac lui répond que Go Productions est bien au courant de tout cela et qu'il ne devrait pas y avoir de problème de ce côté.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

20. Comité Justice et Enjeux autochtones

Émile accueille Laurie-Ann Laveau, conseillère aux affaires culturelles, Maude St-Pierre L'Amoureux, trésorière, et Gabrielle Bartkowiak, vice-présidente aux communications. Il leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés pour leur comité cette année. Maude explique qu'ils aimeraient particulièrement faire leur Cidres & Sucreries, la journée à Wendake et leurs balados cette année, puisqu'ils n'ont pas pu les faire les années passées. Sarah-Élizabeth les invite à collaborer pour la Semaine de la culture et leur journée à Wendake.

Émile leur demande s'ils ont eu des nouvelles de partenaires par le biais du Guide des commandites. Laurie-Ann répond qu'ils risquent d'entrer en contact directement avec les partenaires concernés pour les commandites extérieures.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur demande comment ils comptent organiser leur vente de chandails, puisque les midis du 27 au 29 septembre, ce serait l'Assemblée générale, et il ne faudrait pas que ce soit en même temps. Maude répond que c'est plutôt le 30 septembre la journée importante, puisque c'est lors de cette journée que tout le monde pourra porter leur chandail. Gabrielle dit que la date de la vente pourrait être devancée, elle pourrait être dans la semaine d'avant.

Florence leur demande aussi s'ils sont certains de vouloir faire la journée à Wendake un mercredi, car il y a beaucoup de cours. Ils pourraient faire cela un lundi ou un vendredi à la place. Ce serait dans l'après-midi.

Pour leur conférence au mois de janvier, il faudrait que ce soit le mardi 18 janvier au lieu du 25 janvier, en raison de la semaine de droit notarial, ce qui est approuvé.

Florence leur propose aussi le 31 mars au lieu du 7 avril pour leur Cidres & Sucreries, ce qui est approuvé.

Émile les invite à partager leur budget.

Maude explique tous les montants qu'ils ont réussi à obtenir l'année précédente de la part de différents partenaires, montant qui s'élève au total à environ 4000\$. Ce sont beaucoup des dons externes de personnalités publiques. Aucune commandite pour cette année n'a encore été demandée.

Elle explique aussi qu'en ce moment, il leur reste autour de 5700\$ dans leur compte et elle aimerait comprendre pourquoi ils ne peuvent conserver cet argent au sens des règlements généraux. Samuel explique que le comité n'a pas de folio indépendant et qu'ils ne sont pas un organisme reconnu. Ainsi, à la fin de l'année, la somme qui reste retourne dans le compte de l'AED et ils repartent à zéro l'année suivante. Leur présent budget s'est beaucoup basé sur le fait qu'il leur restait de l'argent dans leur compte, mais Samuel leur explique que la réalité est qu'ils n'ont pas de compte. Lorsqu'une commandite leur est octroyée, elle l'est au nom de l'AED, et non au nom du comité, et cette commandite doit être dépensée dans l'année, ce qui n'a toutefois pas pu être fait l'année passée en raison de la pandémie. Ainsi, leur réelle demande à l'AED pour cette année ne serait pas de 300\$ comme les années dernières, mais bien de 3000\$, ce qui est significatif. Samuel leur dit qu'ils veulent les encourager dans leurs projets, mais que c'est peu réaliste de prévoir 4000\$ de revenus et 7000\$ de dépenses dans les circonstances, et qu'en plus, il n'y a pas d'entente de principe de renouvellement de la part des commandites privées. Ainsi, si un partenaire décide de ne pas les commanditer à nouveau, ils se retrouvent encore plus dans le négatif.

Émile leur demande aussi ce qui vient justifier le montant de 2600\$ de dépenses. Maude dit qu'elle s'est basé sur le budget d'il y a deux ans, mais qu'ils ne connaissent pas le chiffre

exact puisqu'ils n'ont jamais pu faire l'événement. Ils avaient déjà tout acheté il y a deux ans et ils ont encore les factures, donc c'est au final un montant assez réel. Émile leur répond qu'ils pourraient essayer d'avoir des commandites pour couper dans cet événement, et il les encourage à continuer à rechercher des commanditaires de manière générale.

Samuel leur dit qu'ils aimeraient organiser une rencontre avec eux pour en rediscuter. Il les invite à considérer l'option d'avoir un folio indépendant, ce qui leur permettrait de conserver 75% de la somme finale au lieu de repartir à zéro. Les membres du comité l'avaient en effet considéré.

Dylan Bond, secrétaire générale du Conseil d'administration, demande à Samuel si l'AED compte au final octroyer la somme que le CJEA demande ou s'ils vont évaluer leurs besoins au fur et à mesure de l'année. Samuel dit qu'ils vont demander un chiffre exact de commandite, et ce montant peut être octroyé de manière créative, avec des clauses et des conditions. La somme sera donc octroyée au fur et à mesure de l'année selon leurs besoins.

Laurie-Ann intervient pour dire que pour le prochain exécutif, ce serait bien que les comités soient informés plus tôt de telles situations exceptionnelles, puisque leur budget a été créé en fonction de l'exception qui avait été faite par l'ancien vice-président aux finances, qui était qu'en raison de la pandémie, l'argent restant des comités était reconduit à l'année suivante. Les comités ne savaient donc pas que cette exception ne s'appliquait plus. Samuel la réfère aux règlements généraux à ce sujet.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

21. Bureau d'information juridique

Émile accueille Clara Lecomte-Benoit, présidente, et Noémie Rodrigue, vice-présidente aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur budget initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés pour l'organisme cette année. Clara explique que cette année, les bénévoles travailleront à 100% au bureau en présentiel, mais ils peuvent s'adapter à certains clients s'ils souhaitent que ce soit en virtuel. De plus, la formation sera plus exhaustive cette année. Ils veulent aussi augmenter leur visibilité dans

leurs réseaux sociaux, mais aussi par le biais des médias traditionnels. De plus, ils vont avoir un nouveau site internet. Eugénie-Laurence leur propose son aide s'ils en ont besoin, et elle rajoute qu'elle pourra mettre l'hyperlien de leur site internet sur celui de l'AED.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur demande si c'était voulu que leur événement d'ouverture soit le matin de la Fête du travail. Clara répond que oui, que c'était le meilleur moment pour eux. Florence leur informe qu'il y a un léger conflit d'horaire, car il y aurait la randonnée pédestre de la Commission de développement durable, mais c'est possible que les deux événements cohabitent. Pour la conférence du 30 septembre, ce serait en même temps qu'un événement de l'AED. Clara répond que ce serait le soir de toute façon, et qu'ils veulent juste que la conférence concorde avec la journée des personnes âgées. Concernant leur événement festif du 3 février, ce serait un cocktail. Florence leur demande s'ils sont ouverts à d'autres soirs que le jeudi, et Clara répond qu'elle va en discuter avec la vice-présidente aux événements, Marie-Soleil Tremblay.

Émile les invite à partager leur budget.

Il leur reste environ 11 000\$ dans leur compte présentement. Ils demandent 3000\$ à l'AED. Noémie explique que le BIJ reçoit beaucoup de dons de la part de commanditaires externes, comme le Barreau, la Chambre des notaires, le Ministère de la Justice, etc. Le tout s'élève à 11 000\$ de dons. Ils souhaitent aussi communiquer avec d'autres commanditaires, comme la Jeune chambre de commerce, SOQUIJ, etc., pour aller chercher plus de dons. Pour ce qui est des dépenses, le budget est optimiste. C'est de l'argent mis à la disposition de la vice-présidente aux événements, sans nécessairement qu'elle l'utilise au complet. Il y aurait 3000\$ d'investi pour l'accueil des bénévoles, ce qui inclut le coût de la nourriture. Ils prévoient entre 90 et 120 bénévoles. C'est le même budget pour leurs soirées de clôture. Ils prévoient aussi 4000\$ pour leur événement festif. Cela pourrait aussi être un moyen de financement s'ils décident de vendre des billets pour leur soirée. Ils prévoient aussi un 1000\$ pour leurs conférences. Finalement, ils prévoient 6200\$ pour leur nouveau site internet et 800\$ pour leurs publicités. Il y aurait aussi des dépenses pour l'équipement de bureau, les articles promotionnels et les frais divers, qui s'élèverait à un montant de 3000\$. Il y aurait aussi des frais fixes d'environ 700\$. En tout, ce serait donc des dépenses

d'environ 22 000\$. Il devrait rester environ 1800\$ dans le compte du BIJ pour le prochain exécutif.

Émile souhaite comprendre d'où vient le 6200\$ pour le site internet. Elle explique que c'est l'un des plus bas prix qu'elle a trouvé avec une compagnie externe. Samuel comprend donc que c'est cette compagnie qui fait la plateforme et arrange le site internet au complet, donc cela inclut aussi leurs salaires, contrairement au site internet de l'AED où c'est Eugénie-Laurence qui se charge de tout. Cela est donc finalement approuvé par Samuel.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

22. Comité sociopolitique

Émile accueille Marianne Fillion, présidente, Clara Lecomte-Benoit, vice-présidente aux finances, et Alexandra Laperle, vice-présidente aux communications. Il leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur budget initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés pour le comité cette année. Marianne dit qu'ils veulent continuer à augmenter leur visibilité sur les réseaux sociaux et dans la vie universitaire. Ils veulent continuer à vulgariser le monde politique pour les étudiants et le rendre accessible. Ils veulent aussi continuer leurs événements populaires comme les tables rondes, la soirée Bière et politique, le tournoi Génies en herbe, les capsules informatives, etc.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur demande si leur table ronde est le midi ou le soir, et c'est le midi. Elle leur demande aussi quel est le type de soirée pour le Bière et politique. Marianne répond que c'est normalement à la Dissidence, avec une projection d'un débat entre politiciens ou une soirée électorale, une soirée remplie de discussions sur la politique, etc. Elle leur demande si cela peut être un mardi ou un mercredi, puisque c'est davantage un format cocktail. Marianne répond que oui, et que tant que c'est le soir, il n'y a pas de restrictions. Clara dit qu'il va peut-être y avoir des élections fédérales en automne, et ce serait bien d'organiser cette soirée à ce moment, donc la date est sujette à changement.

Émile les invite à partager leur budget.

Ils arrivent à 1200\$ de pertes pour l'instant. Ils espèrent recevoir autour de 1000\$ en commandites de la part de députés. Pour leur soirée bière et politique, ils prévoient vendre 25 bières à 3\$ chaque. Le local va au maximum coûter 200\$, selon la disponibilité des locaux. Ils prévoient aussi 100\$ pour louer des éclairages. Ils ont aussi prévu 600\$ de dépenses pour la soirée des comités, mais Florence intervient pour dire qu'elle aura probablement lieu en virtuel en raison de la disponibilité des locaux et des mesures sanitaires. Finalement, ils dépenseraient autour de 1000\$ pour leur tournoi de génies en herbe.

Ils vont se financer avec un tirage de paniers d'alcool. Ils veulent aussi davantage collaborer cette année avec divers comités. Ils sont déçus de ne pas garder leur 2000\$ qui restait dans leur compte de l'année passée, mais ils comprennent que c'est selon les règlements généraux. Ils demandent 1200\$ à l'AED comme commandite, et ils vont peut-être économiser leur 600\$ de la soirée des comités, donc leurs pertes devraient ne pas être si basses. Alexandra demande si le budget va être adapté selon le fait que la soirée des comités soit en présentiel ou non. Samuel répond que non, il va être repartagé ailleurs dans les autres événements. Ils doivent adapter leur budget réel.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

23. Comité des finissants

Émile accueille Camille Chalifoux, présidente, et Alysson Collin, vice-présidente aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés pour leur comité cette année. Camille explique qu'il est certain qu'elles veulent un bal, de préférence en présentiel. Elles veulent aussi organiser quelque chose pour ceux qui finissent en décembre. Ils aimeraient que le bal soit à un hôtel, où les gens peuvent passer la nuit. Ils n'ont pas encore pensé à une option en virtuel pour le bal. Le spectacle d'humour pourrait avoir lieu autant en présentiel qu'en virtuel.

Émile les invite à contacter Khuong-An pour leur vente de chandails, pour ne pas que ça entre en conflit avec le linge facultaire. Camille approuve et partage le modèle de chandails qu'ils souhaiteraient vendre. Khuong-An intervient pour dire que c'est plus difficile d'écrire « 2019-2022 », puisque ce n'est pas tout le monde qui a commencé en 2019, et certaines personnes ne suivent pas le cheminement officiel. De plus, cela coûte plus cher s'ils le personnalisent pour chaque personne. Émile dit qu'il faudrait peut-être regarder une autre option de financement, mais Camille insiste sur le fait qu'ils tiennent à cette idée. Par contre, Émile s'inquiète du fait que cela pourrait causer de la compétition entre le linge facultaire et les chandails des finissants. Samuel intervient pour dire qu'il va y avoir de la compétition indirecte peu importe, car plusieurs comités font de la vente de chandails (CJEA, Droit et féminisme, etc.). Toutefois, Émile trouve que ceux des finissants et le linge facultaire sont beaucoup plus semblables. Ils vont en rediscuter.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur propose le vendredi 10 septembre pour leur spectacle d'humour. Elle leur demande ils en sont rendus où dans l'organisation. Elles attendent des nouvelles de l'humoriste et de la Baie de Beauport. Ce serait un événement ouvert à tous. Finalement, le souper aux Chutes-Montmorency est à déterminer selon la participation des finissants en décembre.

Mise à jour : Le spectacle d'humour aura finalement lieu le 23 septembre.

Émile les invite à partager leur budget.

Alysson explique qu'ils vendraient 200 billets à 250\$ chaque pour le bal, ce qui revient à 50 000\$ de revenus. Ce montant n'est pas nécessairement ce que les étudiants vont payer. Le prix va varier selon ce que l'agence qu'ils ont choisie pour organiser leur événement va leur demander. Ils vont leur donner un prix selon le nombre de personnes. Selon le succès de leurs moyens de financement, le prix du billet pourra baisser. Toute la journée et la soirée à l'hôtel serait inclus dans le prix du billet. Samuel intervient pour dire qu'il ne comprend pas d'où vient le 250\$ par billet. Alysson explique que c'est un revenu et une dépense en même temps, que ce sont les étudiants qui paient pour leur billet et que le comité va en assumer une partie s'ils réussissent à se financer au courant de l'année. Cet argent sert aussi à payer l'agence d'organisation. Ils ne vendront pas le billet plus cher que ce qu'il

vaut. Alysson explique aussi que s'ils réussissent à avoir plus de commandites, le prix du billet pourra aussi baisser. Samuel leur propose d'augmenter le prix du billet pour 275\$, et Alysson répond que cela va dépendre des différents choix (hôtel, nourriture) qu'ils vont prendre au courant de l'année, et selon ces choix, le prix pourra baisser ou augmenter.

Eugénie-Laurence leur demande comment exactement le prix du billet sera fixé au courant de l'année. Elle demande s'ils vont le donner au début de l'année et rembourser les étudiants ensuite, ou le fixer très tard dans l'année. Alysson répond que cela va être après le financement pour avoir un prix fixe. Ça va être le prix final au moment où les étudiants vont payer, environ vers mars ou avril.

Émile demande c'était combien les années passées, et il y a deux ans, c'était 200\$. Émile leur dit de bien faire comprendre aux gens que leur billet inclut leur nuit à l'hôtel, le brunch, etc. Khuong-An intervient pour proposer qu'ils fassent deux forfaits, pour ne pas obliger tout le monde à rester dormir et pour proposer que certains ne viennent qu'à la soirée. Elle demande aussi quelle est l'échéance pour la salle concernant le nombre de personnes. Elles pourraient demander un dépôt aux étudiants pour les aider de ce côté. Camille approuve. Alysson explique que l'agence vont leur faire une soumission de quatre ou cinq endroits, et que tout est encore négociable. Ils n'en savent pas plus pour l'instant. Samuel approuve pour les forfaits.

Pour ce qui est des commandites, Samuel considère qu'ils peuvent aller en chercher davantage. Camille approuve qu'ils veulent aller en chercher plus qu'une à 500\$.

Émile leur explique quelques informations à propos du contrat avec Voltaic pour les photos de finissants et les photos professionnelles. Dans le forfait des photos de finissants, les étudiants auront l'option de prendre une photo professionnelle. S'ils veulent plus que les quatre photos incluses, les étudiants devront payer de leur poche. En temps normal, ce sont les étudiants qui paient pour leur photo de finissants s'ils en veulent.

Ils discutent aussi de l'option du photobooth. Ils pourraient avoir une commandite d'un cabinet privé de par exemple 1000\$ pour avoir leur nom écrit sur le photobooth.

Laurie-Ann intervient pour demander si leurs 200 billets de bal qu'ils comptent vendre incluent les étudiants qui finissent à l'automne 2022. Camille dit que ce sont juste eux qui

finissent à l'hiver 2022, mais qu'ils peuvent le reconsidérer. Eugénie-Laurence et Florence confirment qu'il faudrait en effet le reconsidérer, puisque beaucoup d'étudiants qui décident de faire leur cheminement en plus de trois ans se sont fait dire qu'ils pourraient aller au bal de leur cohorte d'appartenance. Alysson dit qu'il faudrait que ce soit bien établi pour les prochaines années, pour éviter que le bal soit ouvert à trop de personnes.

Concernant le budget, Samuel revient sur la commandite demandée à l'AED de 7000\$. Il leur dit que l'année passée, ils avaient demandé 5000\$, et que le 2000\$ de plus vient directement des commandites qu'ils ne sont pas encore allés chercher. Camille et Alysson confirment qu'elles vont aller en chercher davantage, elles voulaient simplement commencer avec le minimum. Émile leur propose de chercher des commandites externes, autres que des cabinets privés, comme des commandites d'alcool et de nourriture.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

24. Comité aux affaires professionnelles

Émile accueille Coralie Dallaire, vice-présidente aux affaires professionnelles, et l'invite à partager le projet initial.

Corale explique que les principales nouveautés sont des conférences sur le droit du travail et sur le droit de la famille. Les cabinets qui les commanditeraient sont encore à déterminer. Il y aurait aussi une conférence avec le Jeune Barreau avec le SPLA. Ce serait une continuité de l'événement du regroupement des cabinets privés, mais ce serait plus axé sur la fonction publique et les autres milieux. Finalement, il n'y aurait pas d'événement organisé par le comité avant le blackout de la Course aux stages, puisque les cabinets organisent leurs propres événements durant cette période. Au final, cela faisait beaucoup trop d'événements, donc lors de cette période, au lieu d'organiser des événements, le comité ferait la promotion des événements organisés par les cabinets pour réduire le nombre d'événements et éviter les doublons.

Il y aurait encore cette année les wine-meeting. Ce serait probablement une soirée pour Québec et une soirée pour Montréal, car deux soirées pour Québec serait trop

d'organisation. Ils dureraient toute la soirée, mais séparé en deux groupes et deux horaires. Il y aurait 24 étudiants par groupe, pour au final 48 participants.

Lors du mois de la carrière, il y aurait cinq ou six conférences. Pour la conférence sur la course aux stages, Coralie préfère cette année que ce soit une conférence neutre, qui ne soit pas commanditée par un cabinet en particulier.

La journée carrière serait le 24 janvier 2022, avec le SPLA.

Il y aurait aussi une conférence sur les parcours atypiques le soir du 16 février 2022.

Finalement, le cocktail de la fonction publique serait le soir du 29 mars 2022. Ce serait en collaboration avec la Commission de développement durable, le Comité de droit criminel et pénal, et le Comité de droit fiscal.

Émile l'invite à partager son budget.

Les revenus de la Journée carrière vont à l'AED, même si c'est en collaboration avec le SPLA. Il y a une commandite de 15 000\$, et une dépense de 5000\$, donc il y aurait un bénéfice net de 10 000\$. Les cabinets et organismes qui veulent participer paient en majorité 500\$ pour cette journée. Samuel va retravailler avec elle pour diviser les postes de revenus pour le budget de cette journée.

Pour le wine-meeting, les cabinets vont payer 300\$ pour être présents, ce qui revient à 1800\$ de revenus. Les dépenses s'élèveraient à 1200\$ environ, donc il y aurait un bénéfice net de 600\$. Pour la conférence du droit de travail et du droit de la famille, cela coûterait 300\$ aux cabinets participants, et il n'y aurait pas de dîner. Il n'y aurait pas de revenus pour la conférence des parcours atypiques, pour le cocktail de la fonction publique et pour la conférence du Jeune Barreau.

Étienne Coutu, membre du Conseil d'administration, demande la proportion des événements qui donnaient de la visibilité aux cabinets privés versus d'autres employeurs. Il demande quel est l'objectif du comité. Coralie répond que le mandat du Comité aux affaires professionnelles concerne beaucoup la course aux stages. Toutefois, elle considère que c'est important de donner de la visibilité à la fonction publique, donc cette année elle veut mieux équilibrer tout cela pour que ce soit plus équitable pour tous les employeurs.

Émile dit que le comité existe pour supporter la vice-présidente aux affaires professionnelles. Il n'y a pas de vice-président aux finances, et cela passe directement dans les coûts de l'AED. Ils ont besoin de commandites privées pour financer leur comité. Émile propose d'essayer de donner plus de visibilité aux plus petits cabinets qui ont des compétences exclusives. Il pourrait aussi y avoir des panels de discussion entre plusieurs cabinets.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il la félicite et la remercie.

25. Comité du Grand Maillet

Émile accueille Hubert Chiasson, président, et Isaac Bourgault, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur budget initial.

Émile leur demande quelles sont les nouveautés pour le comité cette année. Hubert explique leur nouvelle activité de financement, qui serait les Olympiades. Émile leur demande s'ils comptent prévoir un plan B en hybride si c'est nécessaire pour le Grand Maillet, et Hubert répond que oui.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur confirme pour le vendredi 8 avril. Le vendredi soir est préférable au jeudi soir en raison des cours de soir. Pour leurs Olympiades, ce serait le 27 janvier. Florence leur demande plus d'informations sur l'événement en tant que tel. Ils aimeraient que cela ait lieu à l'Atrium, et que ce soit plein de jeux et de kiosques. Il y aurait des rotations, et chaque équipe représenterait un pays. Il y aurait de l'alcool, et ce serait vers 19h.

Samuel s'inquiète du fait que ce soit une sorte de compétition d'alcool, et que cela passe mal auprès de la faculté. Isaac le rassure en disant que ce ne serait pas nécessairement des jeux d'alcool, et que personne ne serait obligé de boire.

Émile leur demande s'ils ont un local de prévu pour le Grand Maillet. Hubert explique qu'ils se sont rendus compte que l'Impérial Bell avait coûté peu cher il y a deux ans en raison de contacts de l'ancien président, donc ce ne serait pas là cette année. Ils vont vérifier en temps et lieux selon la liste de salles de disponibles avec Labatt. De plus, Émile leur

explique que le contrat avec Labatt ne les limite que du côté des produits de malt, il n'y a pas de restrictions pour les vins, le champagne, etc.

Émile les invite à partager leur budget.

La commandite demandée à l'AED est de 5000\$, comme les années passées. De plus, Samuel rappelle qu'il ne faut pas mettre le solde restant du compte dans le budget, il faut juste se concentrer sur les entrées et sorties d'argent. Pour les repas, Samuel remarque que pour 300 invités, cela reviendrait à 56\$ par personne par repas. Isaac répond qu'à la base, le prix des repas avait été calculé selon 350 personnes. Le nombre de repas n'est pas nécessairement proportionnel au nombre de billets vendus, car souvent, il y a des professeurs et des membres de la faculté qui n'en prendront pas par exemple. Samuel propose aussi d'augmenter le prix de 70\$ par billet. Isaac répond qu'ils vont ajuster le prix selon les informations qu'ils vont avoir au courant de l'année, comme le prix de la salle et les traiteurs. Juste en les vendant à 80\$, leur bénéfice net remonte de 3000\$.

Isaac demande s'ils ont le choix du photographe, et Émile répond que non, que c'est avec Voltaic. Émile leur propose l'option du photobooth, qui coûterait 750\$ pour la soirée, et d'essayer d'aller chercher une commandite provenant d'un cabinet pour avoir leur nom dessus. Émile et Isaac discutent des prix décrits dans le contrat avec Voltaic. Le prix dépend du temps qu'ils veulent que le photographe soit présent.

Il y aurait un léger bénéfice net de 250\$ pour les Olympiades. Isaac explique que c'est surtout pour organiser une activité et augmenter la visibilité du Grand Maillet plutôt que pour avoir des revenus.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

26. Comité des débats

Émile accueille Nima Shareghi, président, et Raphaël Boucher, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager leur projet initial.

Émile leur demande leurs nouveautés pour le comité cette année. Nima explique le débat inter-facultaire, et Émile leur propose de leur donner les contacts des présidents des

associations étudiantes des autres facultés. Nima dit qu'ils ont déjà quelques réponses positives d'autres comités de débats de d'autres facultés.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence leur demande s'ils sont ouverts à d'autres jours que le vendredi. Ce serait mieux des mardis et des mercredis. Nima répond que oui, ils sont ouverts. Pour maximiser la participation à leurs événements, ce serait mieux que ce soit un autre soir qu'un vendredi, mais ils vont en rediscuter lors d'une prochaine rencontre. Pour les débats hebdomadaires, il y a aussi beaucoup de conflits d'horaire, donc ce serait à rediscuter. Pour le débat inter-facultaire, ce serait mieux de l'organiser en une fin de semaine plutôt que de prendre une longue pause entre les deux dates. De manière générale, Florence et Nima vont rediscuter des dates lors d'une prochain rencontre, puisqu'il y a beaucoup de conflits d'horaire.

Émile les invite à partager leur budget.

Samuel leur explique qu'il aurait fallu mettre le montant de leurs commandites dans le budget global, plutôt que dans le budget de chacun de leurs événements. Cela fait comme s'ils recevaient une commandite de l'AED pour chacun de leurs événements. Ils vont le modifier en conséquence.

Raphaël explique qu'ils ont essayé d'aller chercher des commandites externes, et pour l'instant, ce serait de la part de Norton Rose Fulbright d'un montant de 1500\$. À chaque événement, il y aurait des dépenses pour le permis d'alcool, pour l'alcool, la nourriture, la salle, etc. Officiellement, ils demandent 1500\$ à l'AED, mais c'est dans ce revenu qu'ils souhaitent potentiellement couper en allant chercher d'autres commandites. Ils ont aussi prévu une dépense de 300\$ pour la soirée des comités. Ils dépenseraient aussi environ 850\$ pour leur soirée d'éloquence, mais ils sont à la recherche de commandites pour l'alcool et la nourriture pour couper dans cette dépense. Émile intervient pour dire que la soirée des comités est organisée par l'AED, donc ce n'est pas des places payantes, d'autant plus que la soirée des comités risque d'être en virtuel. Il leur propose d'augmenter le prix du billet de la soirée d'éloquence à 5\$ plutôt que 2\$ pour venir balancer le tout. De plus, ils ne peuvent négocier eux-mêmes avec des microbrasseries, car l'AED a un contrat avec Labatt, donc les produits à base de malt doivent provenir de Labatt. Par contre, il n'y a pas des restrictions pour les vins, bulles, etc.

Samuel leur propose d'augmenter leur visibilité sur les réseaux sociaux en publiant des extraits de débats.

Nima intervient pour dire qu'ils sont en contact avec d'autres cabinets que Norton. Il demande s'il y a un processus à suivre, ou s'ils peuvent tout négocier par eux-mêmes. Émile répond que c'est avec Coralie qu'il doit vérifier cela. Norton aurait normalement un droit de premier refus, mais pour les événements qui ne sont pas exclusifs à Norton, ils peuvent se faire commanditer par d'autres cabinets. Coralie leur suggère d'attendre la réponse de Norton, mais Nima répond qu'ils ont déjà discuté avec eux et qu'ils ne sont plus certains de vouloir commanditer en raison du manque de participation aux événements du comité. Norton a donc décidé qu'ils allaient attendre le Guide des commandites avant de décider s'ils commanditaient, et le Guide a été envoyé il y a quelques jours. Coralie leur suggère donc de faire un suivi avec eux prochainement à ce sujet.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

27. Avocats sans frontières

Émile accueille Catherine Marchand, présidente, et Mathieu Kiriakos, vice-président aux finances, leur explique le fonctionnement et les invite à partager le budget initial.

Catherine explique qu'ils vont reprendre les mêmes activités que l'année dernière. Ils veulent organiser leur activité de spikeball en septembre, puisque cela n'a pas pu avoir lieu l'année passée. Émile et Florence s'inquiètent du doublon que cela créerait avec l'activité de financement semblable du Festival, qui est une journée de volleyball, mais ils vont en rediscuter. Ils veulent aussi faire des capsules informatives sur leurs réseaux sociaux, avec le réseau universitaire d'Avocats sans frontières.

Pour ce qui est des dates et des événements, Florence les informe que le volleyball serait le 24 septembre en soirée, et que cela ne peut pas changer en raison du party « rep de first » et des délais d'élection. Ce serait donc préférable que le spikeball ne soit pas la même semaine que le volleyball pour favoriser la participation des deux événements. Ce n'est toutefois pas possible la semaine d'avant et celle d'après, donc ils vont en rediscuter pour la date exacte.

Mise à jour : Le spikeball aura finalement lieu le vendredi 10 septembre.

Florence leur demande aussi le fonctionnement de leur panel. Catherine explique qu'il y aurait plusieurs conférenciers et qu'ils sont ouverts à s'associer avec d'autres comités pour l'événement. Florence lui demande s'ils sont ouverts à un autre jour que le jeudi. Elle répond qu'elle aimerait mieux un jeudi, mais qu'elle est ouverte à un mardi. Il y aurait aussi une possibilité que ce soit un jeudi, avant un party.

Pour le Vin & Fromage, Florence leur propose le 24 mars, mais à chaque année, c'est la même semaine que leur colloque, donc il faudrait préférablement que ça ait lieu le 17 mars.

Émile les invite à partager leur budget.

Pour le spikeball, ils estiment vendre 50 billets à 10\$ chaque, pour des revenus de 500\$, excluant la nourriture et boisson non incluse dans les billets. Les billets incluent le tournoi, une consommation, et de la nourriture. Les dépenses importantes sont pour l'alcool, la nourriture, les BBQ, etc. Leur bénéfice net pour cette activité serait de 260\$. Samuel lui propose de mettre plus d'argent dans l'alcool et d'augmenter le prix des billets à 20\$ pour compenser. Émile propose aussi d'augmenter le prix du billet en échange de la possibilité de gagner un jeu de spikeball, une bouteille d'alcool, etc. Ils considèrent toutefois que 30\$ serait trop cher pour un billet.

Pour la vente de produits locaux, ils feraient un bénéfice net de 345\$.

Pour le panel, ils seraient en déficit. C'est une activité dans laquelle ils veulent investir. Ils seraient aussi en déficit pour le Vin & Fromage, mais cela dépend aussi du nombre de personnes qu'ils pourront accueillir. Ils l'ont calculé en fonction de 100 personnes au lieu du 200 habituel.

Émile demande d'où viennent leurs commandites. Catherine explique qu'ils n'ont normalement pas de commandite récurrente, et que tous les profits retournent à ASFC. Émile leur demande s'ils peuvent aller chercher d'autres commandites pour leurs événements, par exemple pour le panel, et ils répondent que oui, qu'ils vont en rediscuter.

La demande officielle d'ASF envers l'AED est de 1600\$. L'année passée, ils avaient demandé 1400\$, mais tout était en ligne, donc cette année, ils auraient besoin d'un peu

plus. Samuel les encourage aussi à aller chercher des commandites privées. Catherine dit toutefois qu'ASFC collabore déjà avec certains cabinets privés à Québec, donc ils ne peuvent pas solliciter ces cabinets en particulier, et elle ne sait pas s'ils peuvent se faire commanditer par des cabinets qui sont compétiteurs. Elle va s'informer auprès d'ASFC.

Émile demande à l'exécutif si d'autres questions souhaitent être posées. N'en voyant pas, il les félicite et les remercie.

28. Enjeux du droit

Émile accueille Mathieu Brisson, président d'Enjeux du droit, et lui explique le fonctionnement. Aucun projet initial n'a été fait.

Les Enjeux du droit auraient lieu du 6 au 8 janvier 2022, et Mathieu doit rencontrer la faculté prochainement à ce sujet, rencontre à laquelle Émile participera également.

Mathieu résume brièvement ce que sont les Enjeux du droit. Il informe les membres du Conseil exécutif que si l'événement ne peut pas avoir totalement lieu en présentiel, il n'aura tout simplement pas lieu, puisque le virtuel n'entre pas dans l'essence de l'événement. L'option qui serait favorisée serait de reporter l'événement plutôt que de l'annuler.

Mathieu aimerait aussi que la prochaine édition des Enjeux du droit prennent une grande expansion, donc que l'événement ait lieu en collaboration avec plusieurs autres universités civilistes.

Les membres du Conseil exécutif se demandent si l'Université Laval continuera d'être un partenaire d'importance des Enjeux du droit. Mathieu leur répond que l'Université Laval offre présentement un support logistique et une entraide au projet, et que pour l'instant, déplacer le lieu de l'événement n'est pas envisagé.

L'AED ayant financé le projet d'Enjeux du droit avec 5000\$, d'autant plus que l'initiative de l'événement provient d'étudiants de l'Université Laval, les membres du Conseil exécutif souhaitent comprendre où va cet argent exactement et s'il était possible d'avantager les étudiants de l'Université Laval en échange de cette commandite. Samuel rappelle que l'année passée, Mathieu s'était entendu avec l'ancien président de l'AED, Philippe Vachon, pour donner des prix favorables pour l'événement aux étudiants de la

Faculté de droit de l'Université Laval en échange du 5000\$ de commandite de la part de l'AED. Mathieu explique que ce n'était pas l'entente, que cette rencontre avec Philippe Vachon n'était qu'au sujet de la reconduction du 5000\$, dans l'optique que l'événement ait lieu en 2022. Émile lui explique que l'AED le commandite avec une telle somme en vue de s'assurer que l'événement vaille plus que ce que les étudiants paient pour y participer, pour leur offrir un bon prix. Il essaie d'avoir des réponses sur le prix exact qui sera demandé aux étudiants cette année, mais Mathieu détourne la question en parlant des événements prévus pour cette année, d'autant plus qu'il mentionne vouloir garder la surprise pour ce qui est des locaux. Émile lui explique qu'ils souhaiteraient tout de même connaître les locaux, quitte à demander un huis clos. Émile propose donc un huis clos, mais au final, Mathieu évite la question des locaux et discute plutôt du soutien financier que leur apporte l'Université Laval et de ses attentes par rapport à la promotion de l'événement par l'AED. Il confirme au final que les coûts pour un étudiant d'une université de Montréal seront beaucoup plus élevés que pour un étudiant de l'Université Laval, puisque l'événement a lieu à Québec.

Samuel lui demande s'il est ouvert à partager son budget. Mathieu répond qu'il est ouvert, mais qu'il ne le fera pas, car il n'a aucune obligation de le faire. Il l'a toutefois partagé avec Anne-Marie Laflamme, ce qui a été fait dans une optique d'aide et de soutien financier. Son objectif est de garder le coût du billet le plus bas possible. Samuel lui répond qu'il a confiance qu'il y a un bon retour sur l'investissement du billet, mais que la question de partager son budget avec l'AED est plutôt une question de transparence, et qu'il est le seul organisme reconnu qui est fermé à partager son budget, même sans obligation de le faire. Mathieu dit qu'il n'est pas fermé, mais qu'ultimement, l'AED est un partenaire des Enjeux du droit, comme la Faculté, et cette dernière ne gère pas les budgets de l'événement. Émile dit que la Faculté et l'AED travaillent dans le même sens, qui est d'aider et représenter les étudiants. Cela entre dans la mission de l'AED de s'assurer que cet événement d'envergure avec lequel l'AED s'associe se gère de manière honnête et transparente.

Samuel dit que la seule fois que les Enjeux du droit ont eu lieu, ils étaient un comité. Sans l'aide de l'AED et de la Faculté, l'événement devient difficile à réaliser, car les Enjeux du droit sont à Québec. Les étudiants de l'Université Laval sont les premiers clients, car ce

sont en grande majorité eux qui participent à l'événement. Au final, l'AED demande juste de la transparence pour que le partenariat, qu'il soit financier ou autre, se déroule bien. Samuel lui rappelle qu'il ne doit pas sous-estimer l'influence de l'AED au sein de leur milieu, donc avec la faculté et les étudiants.

Étienne Coutu intervient pour dire qu'en tant qu'étudiant en droit, il finance l'AED, et ainsi, il finance d'une certaine façon indirectement les Enjeux du droit. Il est mal à l'aise avec l'idée de ne pas savoir où va cet argent et il aimerait qu'il y ait plus de transparence. Mathieu répond que cela fait quatre ans qu'il gère cet événement, et donc quatre exécutifs qu'il rencontre au sujet de l'événement. Il a aussi rencontré d'autres associations de d'autres universités, et leurs rencontres ne se sont pas déroulées de la même manière. Il rappelle que la relation entre les Enjeux du droit et l'AED est une relation professionnelle à la base, et il a le sentiment que l'exécutif manque de professionnalisme, que des aspects personnels ont pris le dessus. Selon lui, si l'exécutif montrait une démarche plus sérieuse, contrôlée et professionnelle, il ne serait pas aussi réticent à partager ses budgets. Il dit que l'AED devrait aider les Enjeux du droit, et ce qu'il ressent, c'est que ce n'est plus une relation d'aide, et qu'il y a d'autres aspects qui viennent jouer dans les décisions de l'AED qui n'ont aucun lien avec les Enjeux du droit. Il a d'ailleurs partagé cette inquiétude avec la Faculté. Il rajoute que l'AED n'a aucune raison de douter de ses budgets, et il a le sentiment que le présent exécutif ne souhaite pas voir les budgets dans une optique d'aide. Il admet que l'événement est présentement en déficit, et que le 5000\$ de l'AED aide à réduire ce déficit, et aussi qu'il manque encore d'autres approches de financement auprès de d'autres acteurs.

Dû au manque de pertinence de la suite des propos de la rencontre au regard du Conseil consultatif, l'enregistrement a été arrêté.

